



4^E FORUM MONDIAL DES DROITS DE L'HOMME

Face à la crise, les droits de l'Homme ?
PROGRAMME

NANTES - FRANCE

28 JUIN - 1^{er} JUILLET 2010
LA CITÉ - NANTES EVENTS CENTER

Des principes universels à l'action locale

Lundi 28 juin Rencontres Lascaux De la terre à l'aliment, des valeurs aux règles – Cérémonie d'ouverture officielle

Salle 450	Salle 300	Salles 200, 150-A, 150-B et Mezzanine			Salle 120	Salle J	Auditorium 2000
09:30		Rencontres Lascaux De la terre à l'aliment : état des lieux des questions, des problèmes, des attentes.	Journée Droits de l'enfant		Alliance internationale des Anneaux de la Mémoire		
12:00							
14:00	Les jeunes au cœur du Forum mondial des droits de l'Homme	De la terre à l'aliment : qu'en est-il des droits à la terre et à l'alimentation ?				Réunion des pôles thématiques de l'Alliance mondiale des villes contre la pauvreté	Journée Droits de l'enfant : spectacle de la Compagnie Ô
18:30	Auditorium 2000 : Cérémonie officielle d'ouverture						

Mardi 29 juin Identités, minorités : vivre et agir ensemble dans la diversité

Salle 450	Salle 300	Salle 200	Salle 150-A	Salle 150-B	Salle 120	Salle GH	Salle BC
09:30	Villes et crise mondiale : comment protéger les droits de l'Homme ?	Rencontres Lascaux Développement agricole et réduction de la pauvreté	Peuples, citoyenneté, égalité, identité : peut-on construire le respect mutuel des droits dans la différence et la diversité ?	Le droit d'accès des peuples autochtones à la terre et aux ressources naturelles.	Accès à la citoyenneté et renforcement des frontières en Europe : Vers une meilleure intégration des migrants ou une discrimination accrue à leur égard ?	Enfants pauvres et familles mono-parentales : quand l'exercice de la responsabilité familiale est empêché	Penser et construire la citoyenneté dans les pays à forte dimension ethnique.
12:00							
14:00	Vivre ensemble, penser ensemble avec les plus pauvres, conditions de la destruction de la misère.	De la terre à l'aliment, des valeurs aux règles : quelles solutions ?	Démocratie, organisation territoriale de l'État et protection des minorités.	Droit des minorités : quelle citoyenneté pour les Roms ?	Droits de l'Homme, techniques biomédicales et résurgence du concept d'identité ethno-raciale.	La participation à la vie culturelle : une condition pour le rapprochement des cultures.	Des déplacés, réfugiés, migrants : de la mise à l'écart aux mutations identitaires / construction, déconstruction.
16:30							
17:00	Salle 450 : Séance plénière						
20:00	Salle 300 : Conférence Quel avenir pour la jeunesse tibétaine (au Tibet et en exil) ?						

Mercredi 30 juin Libertés d'expression et d'opinion : un combat permanent

Salle 450	Salle 300	Salle 200	Salle 150-A	Salle 150-B	Salle 120	Salle GH	Salle BC
09:30	Libertés religieuses, laïcité et pluralisme	Hors thème Droits de l'Homme en période de crises et de conflits		Droits de l'Homme et Maghreb : les crises, les révoltes, les droits, les conséquences des relations économiques et politiques avec le nord de la Méditerranée	Réseaux sociaux : un nouveau média pour l'exercice et la promotion des libertés fondamentales ? Un nouvel enjeu économique aux dépens des droits de l'Homme ? Quels moyens, pour quel équilibre ?		Droits de l'Homme et gouvernements locaux Pour une gouvernance soucieuse des droits de l'Homme dans les pays sortant de crise : quel dialogue entre les gouvernements locaux et la société civile ?
12:00							
14:00	Avocats, défenseurs permanents de la liberté d'expression.	Le dessin de presse au service de l'abolition de la peine de mort	Le droit d'association pour les forces armées en Europe	Technologies d'information et de communication, vie privée et libertés en Europe et dans le monde	Comment parler des droits de l'Homme dans les médias et la publicité ?	(LCN / Local Community Network)	Histoire et mémoire de l'esclavage : l'art pour libérer la parole et les consciences
16:30							
17:00	Salle 450 : Séance plénière						

Jeudi 1^{er} juillet Travail : défendre et renforcer le droit malgré la crise

Salle 450	Salle 300	Salle 200	Salle 150-A	Salle 150-B	Salle 120	Salle GH	Salle BC
09:30		Accès au droit à la santé et exclusions par le chômage, les nouvelles formes de pauvreté et de non citoyenneté.	La contribution des organisations syndicales à la promotion et à la protection des droits de l'Homme.	Traite des femmes migrantes : prostitution et structuration d'un système prostitutionnel mondialisé.	L'économie sociale et solidaire, un modèle alternatif au service du renforcement du droit.	 Droits de l'Homme et gouvernements locaux Réunion des villes signataires de la Charte européenne de sauvegarde des droits de l'Homme dans la ville.	Terres, mines, usines, grands chantiers... Mondialisation et droits des travailleurs en Afrique, Asie et Amérique Latine.
12:00							
14:00	Les femmes, premières victimes des atteintes au droit du travail dans un monde en crise.	Travail et droits des personnes en situation de handicap	Qui peut faire respecter les droits de l'Homme et les droits du travail dans les entreprises ?	Formes actuelles de la traite des êtres humains comme figures de la crise des droits de l'Homme.	Quelle complémentarité des acteurs de la société civile pour faire progresser le respect des droits humains au travail ?	Expériences de mise en œuvre de la Charte européenne de sauvegarde des droits de l'Homme dans la ville.	Crise économique, crise environnementale : impact des politiques européennes sur les migrants d'aujourd'hui et de demain.
16:30							
17:00	Salle 450 : Séance plénière, suivie à 19:30 de la cérémonie de clôture						

→ Voir emplacement des salles sur le **plan** en **avant-dernière page**



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Avec le soutien du
**Secteur des sciences
sociales et humaines**

Sous le haut patronage de l'UNESCO

4^e FORUM MONDIAL DES DROITS DE L'HOMME

NANTES - FRANCE 28 juin - 1^{er} juillet 2010

Face à la crise, les droits de l'Homme ?



Le Forum mondial des droits de l'Homme qui, depuis sa création en 2004 à l'initiative de l'UNESCO, se tient tous les deux ans à Nantes est devenu un rendez-vous incontournable pour chacun de nous. En 2008, la 3^e édition avait été marquée par le 60^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Le 4^e Forum s'inscrit, quant à lui, dans le contexte de la crise mondiale. Une crise qui menace les droits de l'Homme, mais une crise qui replace la valeur de l'Homme – dont le travail n'est pas une marchandise – au cœur des préoccupations. Plus que jamais, un tel Forum est nécessaire pour réfléchir ensemble à la place des droits de l'Homme, en France comme en Europe et dans le monde. La mode est de dénoncer la « pensée unique » des droits de l'hommes mais, face aux menaces du repli identitaire et du relativisme culturel, comment nier que seuls les droits de l'Homme sont en mesure de permettre un vivre ensemble à l'échelon local comme à l'échelle mondiale. Pour répondre à ces attentes, le Forum se doit de rester fidèle à quatre impératifs.

Le premier impératif est celui de la participation de tous les acteurs des droits de l'Homme, sur un pied d'égalité. L'originalité du Forum de Nantes, depuis l'origine, est d'offrir un lieu de débats, à des partenaires qui ne se rencontrent pas assez souvent. En réunissant les représentants des grandes organisations internationales et les experts indépendants, les militants de la société civile, les défenseurs des droits de l'Homme à travers le monde, illustres ou anonymes, trop souvent menacés dans leur liberté et leur vie, ainsi que les diplomates et les responsables politiques, à travers les collectivités territoriales et leurs réseaux internationaux, le Forum permet une réflexion collective, libre et pluraliste, solidaire et responsable. Il y a de nombreux colloques universitaires, des séminaires pour spécialistes mais, au Forum mondial de Nantes, les experts ne sont pas là pour imposer leurs thèses mais pour faciliter le dialogue collectif et être à l'écoute du monde.

Le deuxième impératif est de garder le cap de l'universalité. Il ne s'agit pas seulement d'un débat franco-français, ni même d'une interrogation sur les droits fondamentaux en Europe, mais d'une rencontre entre tous les continents, malgré les difficultés pratiques à organiser un tel événement international, dans un contexte de crise. Le choix des grands thèmes fédérateurs de cette année marque assez cette préoccupation universelle à travers la question du droit à l'alimentation ou la mise en cause du droit au travail, également avec le thème de la liberté d'expression et d'opinion et

celui de la diversité, confrontée aux revendications identitaires, dans un monde multiculturel, qu'il s'agisse du débat récent sur « l'identité nationale » ou sur le communautarisme religieux.

C'est assez dire que l'universalité est inséparable de l'indivisibilité. Le Forum n'aurait pas de sens s'il privilégiait une catégorie de droits au détriment des autres. L'urgence d'une pleine justiciabilité des droits économiques, sociaux et culturels ne rend pas moins nécessaire la lutte contre la peine de mort, le racisme et la xénophobie, ou le combat contre l'homophobie, à travers le monde, dont Robert Badinter sera l'éloquent porte-parole. En ouvrant des débats sur les grands thèmes de l'actualité, le Forum n'est pas seulement un reflet de l'agenda international, il se veut en outre un instrument de vigilance et de sensibilisation. Le secrétariat permanent dont le Forum s'est doté, à l'initiative des collectivités locales, contribue à ce travail dans la durée, en réseau avec l'ensemble des cités et des gouvernements locaux, dans le cadre de CGLU (Cités et gouvernements locaux unis), en développant une charte-agenda mondiale des droits de l'Homme dans la Cité.

Le dernier impératif me semble, en effet, être celui de l'effectivité et de la continuité. Effectivité, en veillant au respect des engagements pris, à commencer par ceux de la France qui tarde à adopter une loi de transposition du Statut de Rome sur la Cour pénale internationale ou à ratifier le Protocole facultatif au Pacte sur les droits économiques, sociaux et culturels, sans parler de la Convention sur les droits des travailleurs migrants qui reste boudée par tous les États européens. Nos leçons en matière de droits de l'Homme seraient mieux entendues si nous étions nous-mêmes exemplaires dans ce domaine. Les autorités indépendantes, dans le cadre international ou national, contribuent à cette effectivité, en multipliant les rapports d'enquête et les études d'impact, à côté de recours non-contenieux. Mais c'est sans doute une meilleure connaissance de leurs droits et de leurs responsabilités par tous les citoyens du monde qui est le meilleur gage de l'effectivité des droits de l'Homme. C'est l'enjeu de nos travaux, à l'occasion de ce 4^e Forum mondial de Nantes, en espérant que les fruits passeront les promesses des fleurs.

Emmanuel DECAUX

Membre du comité consultatif du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies
Président du Secrétariat international permanent, organisateur du Forum mondial des droits de l'Homme de Nantes

Avant-propos



Plus de soixante ans après l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, nous le savons, vous le savez, le combat pour faire respecter ces droits est toujours quotidien face au racisme qui monte, au rejet de l'autre, à l'exclusion sociale, aux formes nouvelles d'inégalité entre les hommes et les femmes. Des questions nouvelles se posent chaque jour qui remettent en cause les droits essentiels de l'homme : le droit au travail, le droit de subvenir à ses besoins quotidiens et alimentaires, le droit à la sécurité sanitaire et à l'accès aux soins, le droit de vivre dans un environnement protégé.

Il y a 65 ans, les textes fondateurs des Nations unies ont été l'expression de la volonté de fonder un nouvel ordre mondial sur le droit, la justice, et la dignité de la personne humaine. Un monde dans lequel l'économie serait subordonnée à l'exigence de justice sociale et de solidarité afin de bannir à jamais l'insécurité et la misère. Alors que nous traversons aujourd'hui la crise économique la plus importante depuis la Libération, nous ne devons pas oublier ces principes fondamentaux. Nous avons le devoir de veiller à ce que notre société soit toujours fondée sur la justice sociale. Car la précarité qui progresse dans la crise est-elle compatible avec l'idée que nous nous faisons de la défense des droits humains ? L'actualité est là, chaque jour, qui interpelle nos consciences. Les sujets ne manquent pas qui illustrent les raisons de défendre ces combats qui sont les nôtres. Je pense à la détérioration des conditions de travail, aux nombreux abus sécuritaires, à la violation des principes démocratiques et de la liberté d'expression. Les défenseurs des droits économiques et

sociaux, des droits des femmes, des droits des minorités se heurtent à de nombreux obstacles, qui ne proviennent pas uniquement des acteurs étatiques, mais aussi des acteurs civils.

Dans ce combat, l'action des pouvoirs locaux et leur responsabilité dans la défense d'une société de droit est aujourd'hui fondamentale. Tous les gouvernements locaux n'ont pas les mêmes compétences et ils n'ont pas toujours la capacité d'intervenir face au pouvoir et aux pratiques des États. Cependant, tous doivent contribuer au respect de ces droits sur leur territoire : faire respecter la diversité culturelle, lutter contre toutes les formes de racisme et de discrimination. C'est ce qui nous a conduits à créer le Secrétariat international permanent Droits de l'Homme et Gouvernements Locaux qui permet de prolonger les échanges que nous avons tous les deux ans, ici à Nantes, au sein du Forum mondial des droits de l'Homme, dans ce même esprit de partage d'expériences concrètes. Tout au long de l'année, nous travaillons ensemble, collectivités et associations, pour réunir les acteurs et agir ensemble pour promouvoir les droits de l'Homme. Avec ce 4^e Forum mondial des droits de l'Homme, nous voulons réaffirmer, qu'à Nantes, nous croyons plus que jamais à l'actualité de la Déclaration universelle des droits de l'Homme et au besoin de faire progresser l'universalité de l'engagement pour le respect des droits fondamentaux.

Jean-Marc AYRAULT

Député-maire de Nantes

Président de Nantes Métropole

Avant-propos



En matière de respect, de protection et de mise en œuvre des droits de l'Homme, les actions des villes et des gouvernements locaux peuvent faire la différence.

Aux côtés des États, des ONG et autres associations qui œuvrent considérablement en la circonsistance, j'ai en effet la conviction que nos collectivités doivent désormais être des acteurs à part entière des droits de l'Homme, et être reconnues comme telles.

Et c'est bien là le sens de l'action que la Région des Pays de la Loire mène depuis plusieurs années au sein de l'association mondiale des pouvoirs locaux Cités et gouvernements locaux unis (CGLU), notamment au travers des travaux que nous conduisons ensemble sur la Charte-agenda mondiale des Droits de l'Homme dans la Cité.

Véritable « pacte local » pour la protection et la mise en œuvre des droits de l'homme, cette charte a pour ambition de fédérer, à l'international, les collectivités locales et symbolise leur engagement dans le développement de politiques publiques protégeant les droits de l'Homme à l'échelon local, en y associant les mouvements sociaux et les acteurs de la société civile.

Nul doute que son contenu irriguera cette année encore les travaux de ce 4^e Forum mondial des droits de l'Homme

Pourquoi une collectivité telle que la nôtre a-t-elle choisi de s'impliquer à ce point sur cette question ?

Tout simplement parce que c'est à la fois au plus près des réalités humaines et territoriales que nous pouvons être à même de mener ce combat essentiel mais également parce que la satisfaction des droits économiques et sociaux - droit au logement, au travail, à la santé, à la dignité... - est indissociable de l'exercice des droits politiques.

Dans le même temps, l'exercice des droits politiques permet de participer aux mécanismes de décision en matière de redistribution de la richesse, ce qui peut conduire à la concrétisation des droits économiques et sociaux.

Le Conseil mondial de Cités et gouvernements locaux unis, qui se tiendra en novembre prochain à Mexico, sera l'occasion de présenter la Charte-agenda mondiale des droits de l'Homme dans la Cité dans sa version définitive. Ce rendez-vous incontournable des collectivités locales du monde entier permettra en outre de donner une impulsion supplémentaire afin que celles-ci s'engagent encore plus fortement en la matière.

Elles ont un rôle majeur à tenir et ces pouvoirs locaux doivent désormais être reconnus comme de véritables acteurs de la diplomatie mondiale. C'est par l'exemplarité de leur gouvernance, par leur capacité à gérer les enjeux économiques et sociaux au service des femmes et des hommes qui vivent sur leurs territoires, mais aussi par leur engagement au service des droits fondamentaux que les Pouvoirs locaux permettront d'atteindre ces objectifs majeurs pour l'avenir de notre planète.

Dans ce domaine comme dans d'autres, je veux dire que la situation française n'est pas exemplaire. Alors que la réforme territoriale nous engage dans une recentralisation inquiétante pour le maintien ou la progression de l'autonomie locale, alors que se manifestent des reculs en matière de droit pénal, de diversité médiatique ou culturelle, de libertés individuelles notamment dans les quartiers...

Ce contexte national se double d'une situation mondiale incontournable de crise économique, sociale et environnementale dont les impacts portent nécessairement sur l'accès aux droits fondamentaux. En leur cœur, se placent les enjeux alimentaires et environnementaux qui feront l'actualité de ce forum, à fort juste titre tant l'urgence en est prégnante.

Je souhaite que ces travaux rassemblent largement et qu'ils contribuent à faire tomber, partout où cela est possible, les barrages humains et politiques qui se dressent sur la route de l'avènement universel des droits de l'Homme.

Jacques AUXIETTE

Président du Conseil régional des Pays de la Loire

Avant-propos



Juin 2009 : Téhéran est envahie par les partisans de Mir-Hossein Moussavi, scandalisés par les résultats annoncés des élections présidentielles. Au milieu des gaz lacrymogènes et des milices pasdaran, étendue sur le sol, Neda Soltan, cette jeune femme agonisante que l'on tentera en vain de ranimer, devient instantanément le symbole de la rébellion de la jeunesse iranienne contre un pouvoir illégitime et meurtrier. En Iran, pays recourant vraisemblablement le plus à la condamnation à mort après la Chine avec, selon Amnesty International, près de 400 exécutions en 2009, les droits humains s'assimilent chaque jour un peu plus à une utopie.

Le Conseil général de Loire-Atlantique est, en France, la collectivité territoriale concernée au premier chef par la question de l'accès aux droits. À tous les droits. Responsable de l'action sociale et de l'insertion, le département intervient également dans toute une série de domaines qui touchent de près les thématiques de la dignité des personnes, de la liberté et de la solidarité : protection maternelle et infantile, logement, soutien et accompagnement des personnes porteuses de handicap et des personnes âgées, suivi des allocataires du RSA, collèges et droit à l'éducation...

Pour une collectivité comme le Conseil général de Loire-Atlantique, l'accès aux droits – parfois aux droits les plus élémentaires – fait partie des missions remplies quotidiennement. Élargir la réflexion à d'autres pays, à d'autres contextes sociaux constitue un prolongement logique de notre action ; participer activement à la réflexion sur les droits humains est le préalable à l'élaboration de politiques publiques départementales ambitieuses et réellement protectrices de personnes.

C'est donc avec un très vif intérêt que nous suivons les travaux du Secrétariat international permanent Droits de l'Homme et gouvernements locaux, créé voici trois ans. C'est également avec un enthousiasme fort et renouvelé que nous accueillons en Loire-Atlantique les participant(e)s aux débats de ce 4^e Forum.

Comme lors des éditions passées, nous avons décidé d'axer notre participation sur les droits des femmes et de leurs enfants. En organisant une table ronde sur ce sujet, nous orienterons la réflexion en particulier sur la situation des familles monoparentales en France, des mères-célibataires marocaines et sur celle des veuves afghanes. Parce que les droits des femmes sont toujours aujourd'hui l'objet d'attaques insupportables, il est de notre devoir d'alerter sur les conséquences dévastatrices de pratiques délétères et rétrogrades. En tant que collectivité responsable de la protection de l'enfance, nous sommes particulièrement sensibles aux conséquences de telles pratiques sur les enfants de ces femmes, victimes de ségrégation, d'abandon voire pire...

En 2010, comme lors des précédentes éditions, le Conseil général de Loire-Atlantique sera partie prenante de ces débats qui engagent l'espèce humaine dans son ensemble. Parce que le respect des droits de l'Homme, en France, en Iran ou ailleurs, ne peut plus être une utopie.

Patrick MARESCHAL

*Président du Conseil général
de Loire-Atlantique*



Rencontres Lascaux *De la terre à l'aliment : des valeurs aux règles* (1^{re} partie)

Organisateur : Programme de recherche européen Lascaux (Droit-Aliment-Terre), Nantes (France).

OUVERTURE OFFICIELLE

En présence de **Jean-Marc AYRAULT**, député-maire de Nantes, président de Nantes Métropole. Introduction par **François COLLART-DUTILLEUL**, directeur du Programme Lascaux, professeur de droit à l'Université de Nantes, membre de l'Institut universitaire de France.

DISCUSSION-DÉBAT

9 h 30 > 12 h 00

Salle 300

FR – EN – ES



Présidence

Emmanuel DECAUX, président du Secrétariat international permanent *Droits de l'Homme et gouvernements locaux* (Nantes), professeur de droit international à l'Université de Paris 2 Panthéon-Assas, membre du comité consultatif du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies.

La discussion-débat sera notamment menée avec :

Rafael GONZALEZ BALLAR, membre de l'Union internationale pour la conservation de la nature de (UICN), membre du Conseil supérieur de l'Université du Costa Rica.

Jose Antonio BENGOA CABELLO, vice-président du comité consultatif du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies (Chili).

Jean-Pierre DOUSSIN, vice-président de Max Havelaar France.

David Ngarimaden HOUDEINGAR, président du Conseil constitutionnel du Tchad, ancien ministre de l'Agriculture (Tchad).

Claire MALWE, ancienne chercheuse auprès de la Cour interaméricaine des droits de l'Homme, maître de conférences à l'Université de Rennes 1 (France).

Klaus PAS, cinéaste, directeur-producteur de Turbulence Films (Suisse).

Rajagopal PV, président de Ekta Parishad (Inde).

Flavio VALENTE, secrétaire général de FIAN International (FoodFirst Information and Action Network).

INTERVENANT(E)S

14 h > 16 h 30

Salle 300

FR – EN – ES

TABLE RONDE

De la terre à l'aliment : qu'en est-il des droits à la terre et à l'alimentation ?

Discussion-débat avec des chercheurs en sciences sociales issus de différents continents.

En dépit de tous les engagements internationaux, de toutes les conventions internationales, de tous les textes reconnaissant et établissant des droits de l'Homme économiques et sociaux, parmi lesquels le droit pour chaque paysan d'accéder à une terre productive et le droit pour tous d'accéder à une

alimentation saine et suffisante, beaucoup de paysans des pays du Sud demeurent sans terre et le nombre de personnes souffrant de famine ou de malnutrition n'a cessé d'augmenter. Cela est-il révélateur d'une crise du droit international ? Cela nécessite-t-il de penser et établir un nouveau droit ?

.....INTERVENANT(E)S.....

Présidence

Laurence BOY, professeur de droit économique à l'Université de Nice Sophia-Antipolis (France).

La discussion-débat sera notamment menée avec :

Roch Gnahoui DAVID, professeur à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal) et à l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin).

Kitéri GARCIA, maître de conférences à l'Université de Limoges (France).

Otto HOSPES, professeur associé à l'Université de Wageningen (Pays-Bas).

Michel JACQUOT, avocat, ancien directeur du Fonds européen d'orientation et de garantie agricole / FEOGA (France).

LI Erping, professeur à l'Université de Shantou, Guangdong (Chine).

Miguel Angel MARTIN LOPEZ, professeur associé à l'Université de Séville, chef de la Coopération internationale de la Diputación de Cordoue (Espagne).

Ghislain OTIS, professeur à l'Université d'Ottawa, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur la diversité juridique et les peuples autochtones (Canada).

Moussa SAMB, professeur à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE

Alliance internationale des Anneaux de la Mémoire

Sous la présidence de Nicéphore Dieudonné SOGLO, maire de Cotonou, ancien président de la République du Bénin.

En juillet 2006, lors de la cérémonie d'ouverture lors du 2^e Forum mondial des droits de l'Homme de Nantes, les villes réunies au sein d'une Alliance internationale des Anneaux de la Mémoire ratifiaient la Charte adoptée à Antananarivo en novembre 2005. Les collectivités issues des trois continents concernés par la traite atlantique des esclaves (fin du XVII^e – milieu du XIX^e) se sont ainsi engagées à mettre en commun leurs efforts pour approfondir le travail historique sur cette page sombre de leur histoire mais aussi pour construire des relations plus harmonieuses, égalitaires et respectueuses entre ces différentes parties du monde. Cette assemblée générale constitutive, dans la continuité de la déclaration de Limbé en décembre 2009, doit permettre à l'Alliance de se doter de statuts, d'un budget et d'une organisation propre pour approfondir le travail déjà engagé et franchir une nouvelle étape. Quatre commissions, animées par les villes des trois continents, vont définir des actions communes autour de la culture, de l'éducation, de la recherche et des droits de l'Homme.

ÉVÉNEMENTS « NOUVELLE GÉNÉRATION »

Journée Droits de l'enfant

Organisateur : Maison des citoyens du monde (MCM), Nantes.

Associations organisatrices : ACCORD, ACPE Association contre la prostitution des enfants, Aide et action, Amnesty International Loire Océan, Coopération Atlantique Guinée 44, Compagnie 0, DEI – France, Enfance et partage, Fédération des amicales Laïques 44, Fédération internationale des mouvements d'école moderne, Le Défenseur des enfants, Juniors Associations, Les 3 ailes et comité de loisirs de la SNCF, Les Francas PATIV, Service jeunesse de la Ville de Nantes, Service relations Internationales de la ville de Rezé, Tribu du Monde, Un enfant par la main, UNICEF 44.

La Maison des citoyens du monde de Nantes, avec ses associations membres et de nombreux partenaires, coordonne cette journée en direction des enfants sur le thème des Droits de l'enfant. Elle se déroulera en deux temps :

- la matinée avec des ateliers pour découvrir et approfondir la connaissance des droits de l'enfant ici et dans le monde (conte, table ronde d'enfants, projection-débat...);

- l'après-midi débutera par une introduction de **Dominique VERSINI**, Défenseure des Enfants de la République Française, puis se poursuivra avec un spectacle de la Compagnie Ô, *L'empreinte d'ailleurs*, pièce musicale qui réunit 150 enfants sur scène en mêlant à la fois théâtre, chant et musique afin de raconter les droits de l'enfant d'une manière onirique et poétique.

Cette journée a pour objectif :

- de valoriser les initiatives de sensibilisation aux droits des enfants prises sur le territoire national et, plus particulièrement, sur le territoire de Nantes et de la région des Pays de la Loire ;
- de donner une place au jeune public dans un événement mondial qui se déroule à Nantes ;
- mais aussi de mieux faire connaître la situation et la vie des enfants dans le monde afin de faire progresser la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) dans une perspective de solidarité internationale et locale, et ainsi contribuer à l'éducation à la citoyenneté des enfants et des jeunes.

Espace-exposition

Afin de valoriser les initiatives de sensibilisation aux droits des enfants et de donner une place au jeune public, un espace d'exposition sur les droits de l'enfant restera en place tout le long du Forum mondial des droits de l'Homme. Ainsi, chaque visiteur pourra découvrir les initiatives locales et les projets portés par les citoyens de demain et par les associations oeuvrant pour la défense des droits des enfants. Un pôle Droits de l'enfant sera donc proposé au cœur du forum et sera animé par des bénévoles. Quelques exemples d'expositions : Nantes et ses enfants Roms par **François TAVERNE**, 20^e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant par l'UNICEF, exposition interactive des Francas sur les dix droits fondamentaux...

14 h > 18 h

Salle 450

Les jeunes au cœur du Forum mondial des droits de l'Homme

Organisateur : association *Casa Africa Nantes*

L'association Casa Africa Nantes a la volonté d'apporter un autre regard sur le continent africain, elle désire notamment offrir aux jeunes la possibilité de s'enrichir de cet autre regard et de la richesse éducative qu'il induit pour mieux envisager leur avenir.

Casa Africa Nantes souhaite interroger la place des jeunes dans la société et l'état du droit des enfants dans le monde en proposant un espace de réflexion et de dialogue.

Film *Les Enfants perdus de M'Bour*

Projection, suivie d'un débat, en partenariat avec Alliance Ciné dans le cadre du Festival international du film des droits de l'Homme

À M'Bour, un port situé au sud de Dakar, au Sénégal, des bandes d'enfants miséreux aident au déchargement du poisson, récurrent les coques des pirogues et parfois partent en mer avec les pêcheurs. Ce sont les talibés. Âgés de 5 à 14 ans, ils ont été confiés par leurs parents à des maîtres, des marabouts, chargés de la totalité de leur éducation scolaire et religieuse. En fait, ils consacrent la majeure partie de leur temps à la mendicité. Pire, quelques maîtres les utilisent pour récupérer de l'argent et les battent quand les sommes récoltées sont insuffisantes.

France, 2006 (46 mn), documentaire tous publics.

..... INTERVENANT(E)S

Ibrahima GAYE, consul honoraire du Sénégal à Belo Horizonte (Brésil), fondateur et directeur du centre culturel Casa Africa Brésil.

Ridha TLILI, historien, spécialiste des mouvements sociaux, du syndicalisme et de la pensée politique, vice-président du Forum euro-méditerranée des cultures et consultant à l'UNESCO, directeur de l'UER Mémoires et Identités à l'Institut national du Patrimoine (Tunisie).

Mbaye FALL, citoyen de Rufisque travaillant auprès des jeunes des rues.

14 h 00 > 18 h 00

Salle J

FR – EN – ES

**SUR
INVITATION**

Réunion des pôles thématiques de l'Alliance mondiale des villes contre la pauvreté

Programme des Nations unies pour le développement

18 h 30

Auditorium 2000

FR – EN – ES

Cérémonie d'ouverture

Accueil des invités par les échassiers du Togo sur le parvis de la grande halle.

Un ensemble vocal de jeunes Nantais issus de différents quartiers interprète la chanson composée pour l'occasion, *Listen to the children*, sous la direction de **Jackson REED** (Afrique du Sud).

Prises de parole :

Jean-Marc AYRAULT, député-maire de Nantes, président de Nantes Métropole (France).

Florence AUBENAS, journaliste-écrivain, présidente de l'Observatoire international des prisons (France).

Shirin EBADI, avocat et défenseur des droits de l'Homme, Prix Nobel de la Paix 2003 (Iran).

Morten KJAERUM, directeur de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne.

Marcia V. J. KRAN, directrice de la Division de la Recherche et du Droit au développement / OHCHR, représentant le Haut-commissaire aux droits de l'Homme, Nations unies.

Jean-Paul DELEVOYE, Médiateur de la République française.

Pierre SANÉ, sous-directeur général de l'UNESCO pour les sciences humaines et sociales.

Projection de *Last supper for Malthus* (Le Dernier souper de Malthus) de **Klaus PAS**, en présence du réalisateur.

APRÈS LA CÉRÉMONIE

Démonstration de danse hip hop avec deux groupes ligériens : **SSD** et **Ambitious Crew**.

Organisateur : Casa Africa Nantes.

TABLE RONDE

9 h 30 > 12 h 00

Salle 450

FR - EN - ES

Villes et crise mondiale : comment protéger les droits de l'Homme ?

Coalition internationale des villes contre le racisme.

Organisateur : UNESCO / SHS

La Coalition internationale des villes contre le racisme est une initiative lancée par l'UNESCO en mars 2004. Elle vise à établir un réseau des villes intéressées par l'échange d'expériences afin d'améliorer leurs politiques de lutte contre le racisme, la discrimination et la xénophobie. L'UNESCO organise une table ronde réunissant des représentants des coalitions régionales. La table ronde de 2010 sera l'occasion d'échanger sur les objectifs régionaux que doivent se fixer les villes dans leur lutte contre le racisme et la discrimination en cette période où les difficultés économiques et financières ont des conséquences sur la cohésion sociale, la xénophobie et l'exclusion. Cette table ronde permettra également de discuter des modes d'échange des expériences d'actions municipales concrètes menées dans le cadre de la mise en œuvre de plans d'action régionaux adaptés à l'impact de la crise sur la discrimination et le racisme.

INTERVENANT(E)S

Modérateur

Pierre SANÉ, sous-directeur général pour les sciences humaines et sociales, UNESCO, Paris.

Intervenant(e)s

Rosa BADA, Ville de Barcelone, représentante de la Coalition européenne des villes contre le racisme

Jean-Pierre ELONG MBASSI, secrétaire général de la fédération CGLU – Afrique (Cités et gouvernements locaux unis).

Jean Paul MAKENGO, Ville de Toulouse, vice-président et représentant de la Coalition européenne des villes contre le racisme.

Représentant de la **Coalition canadienne des municipalités contre le racisme et la discrimination**.

Représentant de la **Coalition des villes en Amérique latine et Caraïbes contre le racisme, la discrimination et la xénophobie**.



Rencontres Lascaux De la terre à l'aliment : des valeurs aux règles (2^e partie)

Organisateur : Programme de recherche européen Lascaux (Droit-Aliment-Terre), Nantes (France).

TABLE RONDE

9 h 30 > 12 h 00

Salle 300

FR - EN - ES

Développement agricole et réduction de la pauvreté

Organiseurs : Programme Lascaux, Maison des citoyens du monde, avec le CCFD, Jan Ouest 2012.

À partir d'expériences *Humani-Terre* vécues en Inde, en Palestine, en Colombie et au Mali.

.....INTERVENANT(E)S.....

Présidence

Gérard FARJAT, professeur émérite de droit économique à l'Université de Nice Sophia-Antipolis (France).

Les expériences seront présentées par :

Ousmane DIALLO, agriculteur, membre de l'*Association des organisations professionnelles paysannes – AOPP* (Mali).

Fathy Hassan Ali KHDIRAT, coordinateur de la *Jordan Valley Solidarity Campaign* (Palestine).

Aída QUILCUE, représentante du peuple indigène Nasa (Colombie).

RAJAGOPAL PV, président de *Ekta Parishad* (Inde).

Des représentants d'ONG et des chercheurs en sciences sociales réagiront à ces expériences :

Cheikh Oumar BA, sociologue, directeur exécutif, IPAR/Sénégal.

Vincent BONNECASE, historien, Centre d'études d'Afrique noire de Bordeaux (France).

Jérôme BOUQUET-ELKAÏM, avocat en droit de l'environnement et droits de l'Homme (France).

Ghislain BREGEOT, directeur de l'*Institut de formation et d'appui aux initiatives de développement / IFAID Aquitaine* (France).

Jean Denis CROLA, responsable du plaidoyer Justice économique d'*OXFAM-France*.

Martine FRANÇOIS, Groupe de recherche et d'échanges technologiques (GRET).

Bréhima KAMENA, maître assistant à l'Université de Bamako, directeur du Groupe de recherches appliquées Antenne Lascaux / GRAAL (Mali).

Ambroise MAZAL, chargé de mission sur la souveraineté alimentaire au CCFD / *Terre solidaire*.

Mathieu PERDRIAUT, chargé de développement et des projets de l'association *Améliorer la gouvernance de la Terre, de l'eau et des ressources naturelles* (AGTER).

Issa SIBIDE, assistant à l'Université de Bamako, membre du Groupe de recherches appliquées Antenne Lascaux / GRAAL (Mali).

Fatamba SISSOKO, assistant à l'Université de Bamako, membre du Groupe de recherches appliquées Antenne Lascaux / GRAAL (Mali)

Françoise Bibiane YODA, responsable du département Études, communications, plaidoyer du réseau *Femmes en action* (Burkina Faso).

TABLE RONDE

9 h 30 > 12 h 00

Salle 200

FR – EN – ES

Peuples, citoyenneté, égalité, identité : peut-on construire le respect mutuel des droits dans la différence et la diversité ?

Organisateur : Ordre des avocats – Barreau de Nantes.

À l'heure de la mondialisation du politique, de l'économie et de la communication, quels droits à la diversité culturelle, à son expression, à la coexistence et au maintien de cultures diverses au sein des États et face aux cultures dominantes ?

Quelle cohabitation dans ces cadres entre cultures, peuples, minorités ? La notion d'égalité entre les Hommes peut-elle trouver sa réalisation dans ces situations ?

Pour des populations non autochtones, migrantes ou implantées sur le territoire d'États où elles sont minoritaires, une intégration dans une communauté citoyenne respectueuse des diversités est-elle possible ?

.....INTERVENANT(E)S.....

Modérateur

Philippe JOYEUX, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats au Barreau de Nantes.

Intervenant(e)s

Yann CHOUCQ, avocat au Barreau de Nantes : *Les normes juridiques existantes dans le Droit International et Européen, leur intégration, leur effectivité.*

Aureli ARGEMÍ I ROCA, président du CIEMEN : *L'apprehension de la diversité des peuples et des cultures dans l'ordre institutionnel des différents États démocratiques européens.*

Rebiya KADEER, présidente du Congrès Mondial Ouïghour : *La revendication du droit à l'identité du peuple ouïghour.*

PEUPLES ET NATIONS TRANS-ÉTATIQUES : COMMENT VIVRE LEUR COMMUNAUTÉ DE PEUPLE ET DE CULTURE ?

Selahattin DEMIRTAŞ, avocat, président du BDP (Parti kurde de la Démocratie et de la Paix – Turquie) : *Le peuple kurde écartelé entre quatre États.*

Belkacem LOUNES, président du Congrès mondial amazigh, conseiller régional Rhône-Alpes (France) – sous réserve : *La parcellisation du peuple amazigh.*

TABLE RONDE

9 h 30 > 12 h 00

Salle 150 - A

sous mezzanine grande halle

FR – EN – ES

Le droit d'accès des peuples autochtones à la terre et aux ressources naturelles

Organisateur : Jérôme BOUQUET-ELKAÏM, avocat au Barreau de Rennes, président de l'association *International Lawyers Association for Indigenous Rights / ILAIR*.

L'adoption en 2007 par l'Assemblée générale des Nations unies de la Déclaration sur les droits des peuples autochtones a marqué un nouveau tournant dans l'évolution des droits de l'Homme. Affirmant l'importance liée à la protection de la diversité culturelle, cette déclaration a pris en compte le sort des centaines de milliers d'individus appartenant aux quelques 4 000 peuples autochtones vivants à travers la terre et jusque-là oubliés du droit des gens. Dans ce cadre, le droit d'accès à la terre et aux ressources naturelles, la reconnaissance des titres fonciers traditionnels et des activités de subsistance ont été affirmés comme conditionnant la protection de l'ensemble des droits fondamentaux reconnus à titre individuel et collectif aux membres des peuples autochtones. Réponse à une problématique ancienne, la mise en œuvre du droit des peuples autochtones pose des défis nouveaux dans un contexte où se heurtent de manière aiguë les nécessités du développement économique et la préservation de la diversité culturelle ; la course aux matières premières et la protection des droits fondamentaux.

.....INTERVENANT(E)S.....

Modérateur

Jérôme BOUQUET-ELKAÏM, avocat à la Cour, Barreau de Rennes (France).

Intervenant(e)s

Luis Alfredo ACOSTA ZAPATA, membre du peuple indigène Nasa, coordinateur de la *Garde indigène* au niveau régional (région du Cauca) – la *Garde indigène* est un organisme ancestral propre et comme un instrument de résistance, d'unité et d'autonomie pour la défense du territoire et de projet de vie des communautés indigènes (Colombie) ;

Bilatan AG ANTA MOUSSA, représentant d'une ONG touareg de défense des droits de l'Homme (Niger).

Raphaël MAPOU, directeur de cabinet au Sénat Coutumier de Nouvelle-Calédonie (Nouvelle-Calédonie).

Jacqui ZALCBERG, juriste et consultante internationale pour le Rapporteur spécial des Nations unies sur les droits de l'Homme des peuples autochtones (Australie).

Mélanie CLERC, Unité Autochtone du Conseil des Droits de l'Homme des Nations unies – sous réserve.

TABLE RONDE

9 h 30 > 12 h 00

Salle 150 - B

sous mezzanine grande halle

FR – EN – ES

Accès à la citoyenneté et renforcement des frontières en Europe : vers une meilleure intégration des migrants ou bien, à l'inverse, vers une discrimination accrue à leur égard ?

Organisateurs : Programme de recherche régional *Dynamiques citoyennes en Europe* (DCIE) ; Centre culturel franco-britannique (CCFB) ; Maison de l'Europe à Nantes ; CRINI (Centre de recherche sur les identités et l'interculturalité) de l'Université de Nantes.

Les organisateurs proposent de poursuivre la réflexion, déjà entamée lors du Forum 2008, sur les politiques d'immigration intra et extra-européenne, et menées actuellement dans les différents pays. De nouvelles articulations entre « identités et citoyennetés » soulèvent de plus en plus de questions : quelle place réserve-t-on à l'autre dans une société en pleine transformation et, surtout, face à la crise ? Les flux migratoires à l'intérieur de l'espace européen ou en provenance d'autres parties du monde brisent-ils vraiment les barrières nationales ? Qu'en est-il de la politique embryonnaire d'intégration en Europe ? Ou bien, au contraire, assiste-t-on à une aggravation des cas de discrimination contre l'immigré ?

La réflexion portera également sur la question de la représentation à travers les médias de ces nouvelles pratiques politiques de contrôle de la naturalisation et sur leur perception auprès du grand public.

INTERVENANT(E)s

Modérateur

Thierry GUIDET, journaliste, directeur et fondateur de la revue *Place Publique*.

Intervenant(e)s

Artur BORZEDA, politologue et spécialiste des relations internationales d'Europe centrale, responsable du secteur Europe centrale au Centre de documentation internationale de la Documentation française (Secrétariat général du Gouvernement) (Pologne).

Javier DE LUCAS, professeur de philosophie du droit et de philosophie politique à l'Université de Valencia, directeur du Collège d'Espagne à Paris, président exécutif de la Commission espagnole pour les réfugiés (Espagne).

Eva ERSBØLL, juriste, spécialiste des questions de citoyenneté et nationalité dans l'espace européen, chercheur à l'Institut danois des droits de l'Homme (Danemark).

Mhoraig GREEN, responsable au sein de la convention des collectivités territoriales en Écosse (COSLA – Convention of Scottish Local Authorities – Migration Partnership) des questions concernant l'immigration.

TABLE RONDE

9 h 30 > 12 h 00

Salle 120

FR – EN – ES

Enfants pauvres et familles monoparentales : quand l'exercice de la responsabilité familiale est empêché

Organisateur : Conseil général de Loire-Atlantique (France)

L'Égalité, en dignité et en droits, de tous les êtres humains est un principe intangible de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Pour autant, ce principe se trouve confronté à la diversité humaine, tant en terme d'histoire des peuples, de géographie qu'en termes de conséquences de choix philosophiques, religieux, orientations sexuelles... Ce principe d'Égalité est particulièrement bafoué pour les femmes et les enfants dans des situations de familles monoparentales ou de mères célibataires. La table ronde proposée par le Conseil général de Loire-Atlantique a pour thème la situation des femmes seules et de leurs enfants dans le monde : femmes « mères-célibataires », femmes « chefs de famille monoparentale » ou femmes « veuves »... Quelle est leur réalité, en France, au Maroc ou en Afghanistan ?

.....INTERVENANTES.....

Modéatrice

Marie-Lise SEMBLAT, présidente du réseau ASTER International, administratrice de l'association *Genre en action* (France).

Intervenantes

Aïcha ECH-CHENNA, fondatrice de l'association *Solidarité féminine* récompensée en 2009 par le Prix Opus pour son engagement social (Maroc).

Nadia CHAFCHAOUNI, directrice de l'*Association Tazzanine d'Agadir* (aide aux enfants abandonnés d'Agadir) et **Hanan ADARAB**, secrétaire générale (Maroc).

Shoukria HAIDAR, présidente de Negar – Soutien aux femmes d'Afghanistan (Afghanistan).

Raymonde SÉCHET, professeure de géographie à l'Université de Rennes 2, direction de l'équipe de recherches ESO (France).

TABLE RONDE

9 h 30 > 12 h 00

Salle GH

FR – EN – ES

Penser et construire la citoyenneté dans les pays à forte dimension ethnique

Organisateurs : Fédération des Clubs UNESCO – Région Bretagne, Comité international Joseph Ki Zerbo, Coordination de la Diaspora africaine de Bretagne.

Traiter de la construction de la citoyenneté dans les pays à forte dimension ethnique est primordial si l'on veut que certaines tragédies de la fin du XX^e siècle ne se répètent pas. Les initiatives prises à ce propos par les États, les sociétés civiles, les collectivités locales et les organismes des Nations unies pour « agir et vivre ensemble dans la diversité » passent par quelques actions indispensables : faire dialoguer les diverses expressions culturelles, favoriser la rencontre et les échanges entre différentes traditions de pensée et pratiques du « vivre ensemble ». Fortement inscrite dans cette vision du monde et convaincue de la nécessaire co-existence interculturelle, la Fédération française des clubs UNESCO (FFCU) a souhaité réunir ici des élus, des chercheurs, des enseignants et des militants associatifs. Pour débattre et avec l'ambition de faire émerger de nouvelles pistes permettant de renforcer les outils éducatifs de promotion de la culture de paix dans une perspective de coexistence féconde des minorités et des cultures dans les sociétés du Sud comme du Nord, désormais cosmopolites.

.....INTERVENANT(E)S.....

Modérateur

Ardiouma SIRIMA, conseiller principal d'Éducation, président de la Coordination de la diaspora africaine de Bretagne (France).

Intervenant(e)s

Victor BOUADJO, éditeur, directeur du Salon du livre africain d'Angers.

Delphine BOUFFENIE, adjointe au maire de Nantes, en charge de l'intégration, de l'égalité et de la citoyenneté.

Adame Ba KONARE, écrivain et historienne, présidente de l'association Mémoire Afrique (Mali) – sous réserve.

Yves LOPEZ, président de la Fédération française des clubs UNESCO / FFCU (France).

Abdoulaye OUEDRAOGO, enseignant d'anthropologie visuelle à l'Université de Bordeaux II, professeur invité au Carlton College, Northfield, Minnesota / USA.

Adolphe MINKOA SHE, professeur agrégé de droit, vice-recteur chargé de la Recherche, de la Coopération et des Relations avec le monde des Entreprises à l'Université de Yaoundé II (Cameroun).

TABLE RONDE

14 h 00 > 16 h 30

Salle 450

FR - EN - ES

Vivre ensemble, penser ensemble avec les plus pauvres, conditions de la destruction de la misère

Organisateur : Mouvement international ATD Quart Monde.

Les personnes qui vivent dans la grande pauvreté sont porteuses d'une expérience irremplaçable du déni des droits de l'Homme et peuvent apporter une contribution irremplaçable à la mise en œuvre des droits de l'Homme et à la démocratie. Pour se libérer de la misère, comment reconnaître l'identité des plus pauvres, à quelles conditions ? Comment s'engager dans la construction du savoir avec eux, agir dans une communauté pauvre pour restaurer les droits de l'Homme ? Comment l'expérience spécifique de la grande pauvreté peut-elle agir comme levier pour la justice sociale et un vivre-ensemble renouvelé ?

..... INTERVENANT(E)S

Modérateur

Un journaliste de **RFI** (Radio France Internationale).

Intervenant(e)s

Geneviève DEFRAIGNE TARDIEU, auteure d'une thèse sur la construction d'un savoir émancipatoire.

Marie-Bernadette DIOP, volontaire permanente d'ATD Quart Monde en Afrique sub-saharienne.

Romain HURET, historien, Maître de conférences, Université Lyon II, Sciences Po Paris.

Emmanuelle SOUMEUR-MÉREAU, chargée de mission, Direction du Renouvellement urbain, Nantes Métropole.

Un participant de l'**Université populaire Quart Monde Île-de-France**.



Rencontres Lascaux De la terre à l'aliment : des valeurs aux règles (2^e partie)

Organisateur : Programme de recherche européen Lascaux (Droit-Aliment-Terre), Nantes (France).

GRAND FORUM CITOYEN : DÉBAT ONG / CERCHEURS

De la terre à l'aliment, des valeurs aux règles. Quelles solutions ?

14 h > 16 h 30

Salle 300

FR - EN - ES

Ce forum de synthèse, concluant les Rencontres Lascaux, sera animé par **Olivier RABAHEY**, docteur en droit, représentant du programme Lascaux auprès des ONG.

..... INTERVENANT(E)S

La discussion-débat avec l'ensemble des participants et du public sera introduite par :

Antoine BOUEY, chargé du plaidoyer sur la souveraineté alimentaire de Peuples solidaires / Action Aid.

Laurent DELCOURT, sociologue, chercheur au Centre tricontinentale de Louvain / CETRI (Belgique).

Christophe GOLAY, ancien assistant du Rapporteur des Nations unies pour le droit à l'alimentation, chargé de recherche au sein de l'Académie de droit international humanitaire et des droits humains à Genève (Suisse).

TABLE RONDE

14 h 00 > 16 h 30

Salle 200

FR - EN - ES

Démocratie, organisation territoriale de l'État et protection des minorités

Organisateur : Maison des citoyens du monde et laboratoire *Droit et changement social* (DCS) de la Faculté de droit de l'Université de Nantes.

Il s'agit dans cette table ronde :

- de dresser le tableau des solutions institutionnelles qui peuvent être apportées, dans un État démocratique, aux revendications des minorités quelles qu'elles soient (linguistiques, religieuses, culturelles, nationales) ;
- de s'interroger, à partir d'exemples pris dans différentes parties du monde, sur les obstacles et difficultés d'application ;
- de tirer des enseignements à portée générale à partir de la pratique observable.

..... INTERVENANT(E)S

Modérateurs

Alain FENET, Maison des citoyens du monde, et **Jacques FIALAIRE**, directeur du Laboratoire Droit et Changement social.

Intervenant(e)s

Francisco BARBOSA, avocat, chercheur au laboratoire Droit et Changement Social : *Peuples et minorités en Amérique latine*.

Xosé Manuel BEIRAS, professeur d'économie politique, Faculté des sciences économiques de Saint-Jacques-de-Compostelle, ancien membre du Parlement de Galice : *Conclusion générale et perspectives*.

Marc JOYAU, maître de conférences de droit public, Université de Nantes : *L'aménagement institutionnel des minorités dans les États démocratiques*.

Jean-Pierre LEVESQUE, Institut culturel de Bretagne, président de la section *Droit et Institutions : Minorités territoriales en France – l'exemple breton*.

Jean NJOYA, professeur de droit public, Université de Yaoundé : *États, peuples et minorités en Afrique subsaharienne*.

TABLE RONDE

14 h 00 > 16 h 30

Salle 150 - A

sous mezzanine grande halle

FR - EN - ES

Droits des minorités : quelle citoyenneté pour les Roms ?

Organisateurs : coordination Maison des citoyens du monde (MCM), avec :

Médecins du monde, Assemblée européenne des Citoyens, Ligue des droits de l'Homme, Nantes (France).

Objectif : mieux comprendre et faire comprendre la situation actuelle des Roms en Europe. Relier leur qualité individuelle de citoyens à leur situation globale de minorité permet de poser la question du traitement des communautés particulières dans les États nations. Pour conjuguer la citoyenneté – égalitaire par nature – avec l'octroi de droits particuliers, les institutions européennes ont promu la protection des minorités comme une modalité d'application des droits de l'Homme. Cette approche dont bénéficient les Roms leur est-elle adaptée ? Pour répondre, il convient d'abord de se pencher sur l'identité des Roms qui, dans la pratique, ont un statut juridique très variable et une situation sociale insatisfaisante ; de réfléchir ensuite à la notion de minorité en général et à celle de minorité européenne qui leur serait propre. La souveraineté des États s'imposant encore largement, l'action des organisations européennes pour le bénéfice réel des droits relève le plus souvent de l'incitation et de la coordination. Dans ce contexte, la situation paradoxale des Roms migrants mérite d'être traitée à part.

.....INTERVENANT(E)S.....

Modérateur

Bernard VRIGNON, sociologue, membre fondateur de l'Assemblée Européenne des Citoyens (AEC), président de la *Maison des citoyens du monde*, Nantes (France).

Intervenant(e)s

Olivier BERNARD, président de Médecins du Monde : *Les conditions d'accueil et d'intégration des Roms migrants dans les différents pays où Médecins du Monde est présent.*

Julien ATTUIL-KAYSER, conseiller du Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe : *Les actions anti-discriminations dans le pays d'origine des Roms* ;

Alain FENET, professeur émérite de l'Université de Nantes, membre de l'ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture) et de la MCM, Nantes (France) : *Le droit européen des minorités et les Roms.*

Alain REYNIERS, anthropologue (Université de Louvain-la-Neuve), directeur de la revue *Études Tsiganes* (Belgique) : *L'identité Rom et les représentations sociales.*

TABLE RONDE

14 h 00 > 16 h 30

Salle 150 - B
sous mezzanine grande halle

FR – EN – ES

Droits de l'Homme, techniques biomédicales et résurgence du concept d'identité ethno-raciale

Organisateur : Centre de recherche *Droit, Sciences et Techniques*, Université Paris I Panthéon – Sorbonne (France).

Cette table ronde traite des implications de l'usage persistant dans le domaine sanitaire de catégories « ethno-raciales », dans un contexte de résurgence de discours différentialistes. Menée par des spécialistes du droit, de la sociologie juridique ou de la génétique, la discussion vise à mieux comprendre et critiquer l'utilisation de telles catégories dans le champ de la santé (médicaments « ethniques », politiques de santé publique ciblées) et des techniques biomédicales (tests génétiques révélant les origines, procréation artificielle). Ces questions aussi sensibles qu'importantes méritent une attention accrue avec la propagation actuelle de projets post ou transhumanistes qui, prônant le développement des capacités humaines par les techniques de pointe, assument l'idée d'amélioration de l'espèce humaine, comme la possibilité de créer des sous-espèces.

.....INTERVENANT(E)S.....

Modératrice

Florence BELLIVIER, juriste, professeur à l'Université Paris X – Paris Ouest Nanterre La Défense, membre de la Fédération Internationale des ligues des Droits de l'Homme (France), membre du Centre de Recherche *Droit, Sciences et Techniques*.

Intervenant(e)s

Laurence BRUNET, juriste, membre du Centre de recherche « Droit, Sciences et Techniques » : *Procréations médicalement assistées et catégories « ethno-raciales ».*

Wolfram HENN, Prof. Dr. med., généticien, Institut fuer Humangenetik / Genetische Beratungsstelle, Universitätsklinikum, Homburg/Sarre, (Allemagne) : *Ethnomedicine and justice in the post-genomic era.*

Marie-Angèle HERMITTE, juriste, directrice de Recherche au CNRS, Directrice d'études à l'EHESS, membre du Centre de Recherche « Droit, Sciences et Techniques » : *Droit positif, droits revendiqués à propos de l'espèce humaine.*

Dorothy E. ROBERTS, Kirkland & Ellis Professor Northwestern University School of Law, Chicago (USA) – sociologue du droit : *Is Race-Based Medicine Good for Us ? : African-American Approaches to Race, Biotechnology, and Equality.*

TABLE RONDE

14 h 00 > 16 h 30

Salle 120

FR - EN - ES

La participation à la vie culturelle : une condition pour le rapprochement des cultures

Organisateur : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la Science et la Culture / UNESCO / Secteur des sciences humaines et sociales.

Malgré les affirmations de différents textes normatifs la diversité croissante de nos sociétés continue d'être vue comme une faiblesse à laquelle il faudrait remédier. La crise économique et financière qui a en outre frappé la planète a exacerbé les tensions intercommunautaires et alimenté la xénophobie et les préjugés à l'encontre des immigrés. Comment, dans un contexte si trouble et potentiellement explosif, arriver à une « entente cordiale » entre les peuples et réaliser l'objectif de l'Année internationale du rapprochement des cultures ? Pour les Nations unies, l'épanouissement d'une diversité créatrice exige la pleine réalisation des droits culturels. Comment les valoriser pour construire un monde plus pacifique, plus riche de ses diversités ? Quelle devrait être la vraie grandeur de la participation à la vie culturelle et quels attributs la rendraient plus significative ? Comment promouvoir une telle participation par des politiques publiques, notamment pour les plus démunis ? Quel rôle pourraient jouer les différents organes des Nations unies ainsi que la nouvelle experte indépendante ?

..... INTERVENANT(E)s

Modérateur

Pierre SANÉ, sous-directeur général de l'UNESCO pour les sciences humaines et sociales.

Intervenant(e)s

Shirin EBADI, avocat et défenseur des droits de l'Homme, Prix Nobel de la Paix 2003 (Iran) – sous réserve.

Sally HOLT, membre de l'*Initiative on Conflict Prevention through Quiet Diplomacy* (ICPQD), Essex Human Rights Center, Royaume-Uni.

Patrice MEYER-BISCH, professeur, Observatoire de la diversité et des droits culturels, Fribourg (Suisse).

Abdoulaye SOW, sociologue, Université de Nouakchott, Membre du Groupe de Fribourg (Mauritanie).

Un(e) représentant(e) de l'**Organisation internationale de la Francophonie**.

TABLE RONDE

14 h 00 > 16 h 30

Salle GH

FR - EN - ES

Déplacés, réfugiés, migrants : de la mise à l'écart aux mutations identitaires/construction, déconstruction

Organisateurs : CIMADE et Médecins sans frontières, Nantes (France).

Dans les années 1960-1970, le monde a assisté au développement des camps de réfugiés au Proche-Orient et en Asie. La décennie suivante sera celle de l'accroissement massif de camps en Afrique, un peu moins en Amérique centrale et en Europe de l'Est. En parallèle se met en place un système d'aide (organisations humanitaires et onusaines) à l'égard de ces populations vulnérables. Aide ou contrôle de ces populations ? L'histoire montre que « toute politique d'assistance est simultanément un instrument de contrôle des ayants droit ». Ces ayant droits, de vulnérables deviennent indésirables par ce système de mise à l'écart, comme le dit Michel Agier. Être reconnu comme « vulnérable », puis devenir « indésirable », ne plus avoir de fonction, de rôle social quand on est « en attente » dans un camp... provoque chez l'individu un bouleversement identitaire qui ne peut être ignoré. C'est ce que cette table ronde se propose d'analyser.

..... INTERVENANT(E)s

Michel AGIER, anthropologue à l'Institut de recherche pour le développement, directeur d'études à l'École des hautes-études en sciences sociales (EHESS) où il dirige le Centre d'études africaines, membre du conseil d'administration de Médecins sans frontières (France).

Olivier CLOCHARD, docteur en géographie (*Le jeu des frontières dans l'accès au statut de réfugié : une géographie des politiques européennes d'asile et d'immigration*), membre du réseau européen Migreurop, membre associé à Migrinter (France).

Jacky ROPTIN (Jean CRESP), psychologue de formation, salarié de la mission France de l'association Médecins Sans Frontières, travaille auprès des déboutés d'asile sur Paris (France).

TABLE RONDE

14 h 00 > 16 h 30

Salle BC

FR - EN - ES

La construction du tissu social en Amérique latine : quatre approches (Chili, Brésil, Mexique et Guatemala)

Organisateurs : Commission Amérique latine du Conseil universitaire des relations internationales de l'Université de Nantes et laboratoire pluridisciplinaire CERCI (Centre de recherche sur les conflits d'interprétation) dans le cadre de l'Institut des Amériques (France).

La (re)construction du tissu social en Amérique latine permet de s'interroger sur l'émergence de nouveaux modes d'interrelations sociales à partir de l'affirmation d'identités collectives dans des situations d'intolérance et de censure, voire d'autocensure. Quatre domaines seront retenus ici : la littérature, les médias, l'art et le milieu associatif. Au Mexique, l'accent sera mis sur la diversité de ce que certains critiques ont appelé « la littérature gay », comme réponse au pouvoir répressif exercé à l'encontre des différences sexuelles. Au Chili, on s'interrogera sur la représentation des minorités sexuelles et le rôle des médias au cours des trente dernières années. Au Brésil sera abordée la mobilisation des associations de handicapés qui demandent à être perçues comme des humains aux capacités différentes et non pas « moindres ». Enfin, les artistes et militants de l'association Armadillo apporteront leur témoignage en montrant comment l'art et le spectacle contribuent à l'élaboration du tissu social en Guatemala.

..... INTERVENANT(E)S

Modérateur

Jean-Marie LASSUS, président de la Commission Amérique latine du Conseil universitaire des relations internationales de l'Université de Nantes, membre de l'Institut des Amériques et directeur du laboratoire pluridisciplinaire CERCI / Centre de recherche sur les conflits d'interprétation (France).

Intervenant(e)s

Gildas BREGAIN, doctorant en Histoire contemporaine (recherche portant sur *Les mobilisations politiques et identitaires pour les droits des personnes handicapées. Essai d'histoire croisée Argentine-Brésil-Espagne (1964-1992)*). Ingénieur d'étude au CNRS. Auteur de *Syriens et Libanais d'Amérique du Sud*, Paris, L'Harmattan, 2008 (Brésil).

Mario MUÑOZ, diplômé en lettres et docteur *honoris causa* de l'Université de Veracruz où il enseigne (Mexique).

Cathy PUPIN, plasticienne, fondatrice et directrice d'une antenne d'Armadillo à Nantes (France).

Guillermo SANTILLANA, acteur et marionnettiste guatémaltèque, directeur de la *Compagnie Armadillo* à Quetzaltenango (Guatemala).

Roxana VILLEGAS (Chili), doctorant en culture et civilisation de l'Amérique latine à ERIMIT – Université de Rennes 2 (recherche sur les médias, les identités, les représentations, la censure, les minorités et les discriminations de la société chilienne).

17 h 00

Salle 450

FR – EN – ES

Séance plénière

INTERVENANT(E)S

Modérateur

Un **journaliste**, spécialiste de politique étrangère.

Intervenant(e)s

Jose Antonio BENGOA, anthropologue et historien, vice-président du comité consultatif du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies (Chili).

Virginia BONOAN DANDAN, membre du Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations unies (Philippines).

Régis de GOUTTES, membre et ancien président du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale des Nations unies (CEDR), membre de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH), 1^{er} avocat général honoraire à la Cour de cassation (France).

Rebiya KADEER, représentante en exil de la communauté ouïghour du Turkestan oriental, province du Xinjiang (République populaire de Chine).

Adame Ba KONARE, historienne, fondatrice-présidente de l'association Mémoire Afrique, ancienne « première dame » du Mali.

Walter Benn MICHAELS, professeur de littérature à l'Université de l'Illinois, Chicago, auteur de *La Diversité contre l'égalité* (USA).

CONFÉRENCE

20 h 00

Salle 300

FR – EN

Quel avenir pour la jeunesse tibétaine (au Tibet et en exil) ?

Jetsun PEMA, sœur du Dalaï-Lama, et Tashi WANGDI

Organisateur : Tibet – Les enfants de l'espoir (France).

Conférence de **JETSUN PEMA**, chargée de l'Éducation de la jeunesse tibétaine en exil, et de **TASHI WANGDI**, représentant du gouvernement tibétain en exil auprès de l'Europe occidentale, en résidence à Bruxelles. En introduction, projection du documentaire de **Maria BLUMENCRON** : *Fuite à travers l'Himalaya – les enfants du Tibet sur le chemin de l'exil*.

Parallèlement au Forum, *Tibet – Les enfants de l'espoir* organise une exposition photographique de **Thérèse Bodet** à la Maison de l'Erdre, sur l'île de Versailles, à Nantes, du 27 juin au 25 juillet : *Tibet : chemin de femmes*, portraits de femmes tibétaines dans leur vie quotidienne.

TABLE RONDE

9 h 30 > 12 h 00

Salle 450

FR – EN – ES

Libertés religieuses, laïcité et pluralisme

Organisateur : Secrétariat international permanent *Droits de l'Homme et gouvernements locaux, Nantes (France)*.

De l'édit de Nantes à la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État, la France n'a cessé de chercher les voies de la liberté de conscience, dans le pluralisme et la tolérance. De même, la liberté de pensée, de conscience et de religion, consacrée par l'article 18 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (DUDH) vise à respecter les convictions intimes de chacun, le droit de croire ou de ne pas croire, le droit de critiquer la religion comme le droit de changer de religion. Cette liberté a une dimension individuelle et collective, dans le cadre national, comme dans le cadre international. Elle ne concerne pas seulement les personnes, dans leur for intérieur, mais également des pratiques et des interdits, des édifices et des symboles, des communautés et des institutions, dans un monde où les fractures identitaires sont nombreuses, malgré les appels à un « dialogue des civilisations, des cultures et des religions ». Le modèle français séculaire, fondé sur une stricte séparation de la sphère privée et de la sphère sociale, de la sphère politique et de sphère religieuse, est-il à même de répondre aux défis des revendications minoritaires dans l'espace public, ce « lieu commun » d'une société démocratique ? Le respect dû aux droits d'autrui va-t-il jusqu'à remettre en cause la liberté d'expression, fondée sur le débat d'idées, la critique, voire la caricature ? La tentative d'élaborer des « normes complémentaires » à la convention internationale contre la discrimination raciale ne risque-t-elle pas de cristalliser les antagonismes religieux ? Alors que l'information instantanée transforme une provocation locale en crise mondiale, comment mesurer la place du droit des droits de l'homme dans cet équilibre fragile entre des convictions contradictoires ? Face aux surenchères intégristes et aux récupérations politiques, comment appréhender les différentes approches de la notion de liberté religieuse, à l'échelle universelle, dans la diversité d'interprétations possibles, sans sacrifier la liberté de conscience qui est la dignité même de l'être humain ?

..... INTERVENANT(E)S

Modérateur

Gérard FELLOUS, ancien secrétaire général de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (France).

Intervenant(e)s

Jean-Louis ATANGANA AMOUGOU, professeur agrégé des facultés de droit, Université de Yaoundé II (Cameroun).

Franck BOEZEC, avocat au Barreau de Nantes, spécialisé dans le droit des étrangers, membre du Syndicat des avocats de France / SAF (France).

Virginia BONOAN DANDAN, membre du Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations unies (Philippines).

Abdoullah CISSÉ, professeur de droit, ancien recteur de l'Université Bamkaly, Diourbel, (Sénégal).

Ibrahim KABOGLU, professeur de droit constitutionnel à l'Université de Marmara, ancien président du Conseil consultatif des droits de l'Homme (Turquie).

Catherine TEITGEN-COLLY, professeur de droit public à l'Université Paris I – Panthéon-Sorbonne, membre de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (France).

HORS
THÈME

TABLE RONDE

9 h 30 > 12 h 00

Salle 300

FR – EN – ES

Droits de l'Homme en période de crises et de conflits

Organisateur : OIF (Organisation internationale de la Francophonie).

Objectifs de cette table ronde :

- Établir l'état des lieux des situations de crises et de conflits significatifs dans l'espace francophone.
- Identifier les violations des droits de l'Homme pendant cette période.

Mercredi 30 juin

Liberté d'expression et d'opinion : un combat permanent

- Cerner les réponses apportées aux violations des droits de l'Homme par les institutions et organisations des droits de l'Homme.
- Que faire en termes de renforcement des capacités de ces institutions et organisations pour les préparer à exercer leur mandat dans ces situations et comment continuer à les soutenir pendant ces périodes ?
- Que faire pour faire prendre davantage conscience aux États de leur responsabilité de protéger, aux forces militaires de respecter le droit des conflits armés ?

INTERVENANT(E)S

Modérateur

Sidiki KABA, avocat, président d'honneur de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (Sénégal).

Intervenant(e)s

Amady BAH, bureau du Procureur de la Cour pénale internationale - sous réserve.

Marie-Edith DOUZIMA LAWSON, coordinatrice de la Coalition centrafricaine pour la Cour pénale internationale.

Patrick N'GOUAN, président de la *Ligue ivoirienne des droits de l'Homme* (Côte d'Ivoire) ;

Abacar NYAKANDA, Haut Commissariat aux droits de l'Homme et à la bonne gouvernance (République Centrafricaine).

Shahrbanou TADJBAKHSH, professeure invitée à l'Institut d'études politiques de Paris, rédactrice en chef du *Rapport national sur le développement humain en Afghanistan* - sous réserve.

Jean-Bernard VERON, Agence française de développement, spécialiste « lien sécurité et développement » (France) - sous réserve.

TABLE RONDE

9 h 30 > 12 h 00

Salle 150 - A
sous mezzanine grande halle

FR – EN – ES

Droits de l'Homme et Maghreb : les crises, les révoltes, les droits, les conséquences des relations économiques et politiques avec le Nord de la Méditerranée

Organisateur : Collectif *Droits pour l'humanité* (Nantes).

Dans certains pays du Maghreb, des atteintes aux droits de l'Homme ont eu lieu dans le passé et récemment encore : arrestations arbitraires, procès inéquitables et condamnations lourdes. Des restrictions aux libertés affectent l'ensemble de la société. Quelle a été la place des droits humains depuis l'accession à l'indépendance et qu'en est-il de la démocratie et des libertés publiques ? Est-il actuellement possible de dresser un constat sur la situation réelle et effective des droits humains, leur respect, leur violation ? La table ronde se propose d'analyser les facteurs ayant contribué à cette situation en croisant différentes approches : économiques, politiques, historiques, culturelles. Avec la présence de l'Association des travailleurs maghrébins de France (ATMF France – Washma Nantes) et la participation de syndicalistes, avocats et acteurs des droits humains au Maghreb : **Adnane Hajji**, **Bechir Laabidi**, **Adal Jayar** et **Abid Khlaifi**, syndicalistes et **Zakia Dhifaoui**, journaliste et professeure en Tunisie.

Cette table ronde est organisée avec le support du Collectif nantais de soutien aux Tunisiens de Redeyef.

Mercredi 30 juin

Liberté d'expression et d'opinion : un combat permanent

INTERVENANT(E)S

Modérateur

Mouhieddine CHERBIB, ancien président de la Fédération des Tunisiens pour une citoyenneté des deux rives / FTCR (Tunisie).

Intervenant(e)s

Amine ABDELHAMID, vice-président de l'Association marocaine des droits humains, membre de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme – FIDH, coordinateur de la Coordination maghrébine des droits humains / CMODH, secrétaire général de l'Union syndicale des Fonctionnaires – Union marocaine du Travail / USF- UMT (Maroc).

Aïssata Satigui SY, avocate, membre fondateur de l'Association mauritanienne des droits de l'Homme, vice-présidente de l'Union interafricaine des droits de l'Homme, chargée de l'Afrique du Nord, coordinatrice de l'ONG mauritanienne Initiative pour la Promotion de l'éducation citoyenne et du dialogue politique / IPCD, présidente du comité des femmes de l'Union des syndicats libres de Mauritanie / USLM (Mauritanie).

Lahouari ADDI, sociologue algérien, Amnesty International (Algérie).

Khémaïs CHAMMARI, ancien secrétaire général de la Ligue tunisienne des droits de l'Homme / LTDH, vice-président de la Fondation Euromed de soutien aux défenseurs des droits de l'Homme (Tunisie).

Gilles MANCERON, historien, spécialiste du Maghreb (France).

TABLE RONDE

9 h 30 > 12 h 00

Salle 150 - B
sous mezzanine grande halle

FR – EN – ES

Réseaux sociaux : un nouveau média pour l'exercice et la promotion des libertés fondamentales ? Un nouvel enjeu économique aux dépens des droits de l'homme ? Quels moyens, pour quel équilibre ?

Organisateurs : JURISCOM (Université de Versailles Saint-Quentin) et Secrétariat international permanent *Droits de l'Homme et gouvernements locaux*, Nantes (France).

Les réseaux sociaux numériques offrent à leurs usagers de très nombreuses applications. Le caractère universel du réseau permet, en effet, une communication transfrontière, dépassant les contraintes étatiques en termes de liberté d'information ou d'accès à la culture. Faciles d'usage, ils permettent de faire progresser l'exercice d'un grand nombre de libertés fondamentales, ainsi que la promotion et la protection des droits de l'Homme à travers le monde. Ils constituent également des enjeux économiques majeurs pour un nombre croissant d'opérateurs et d'intermédiaires qui, s'appropriant les contenus, peuvent tenter une OPA sur le contenant et ainsi dénaturer le réseau Internet. Ces enjeux ne sont pas sans conséquences sur la protection effective des droits de l'Homme. Comment réguler ces usages à cet égard ? Plusieurs initiatives, encore très hétérogènes, sont aujourd'hui à l'étude. La neutralité du net est-elle une solution ? Le filtrage est-il un moyen de protection des droits subjectifs de chacun ou, au contraire, est-il une menace pour les libertés fondamentales ? À n'en pas douter, le salut passera une fois de plus par la recherche d'un équilibre fragile et en construction...

INTERVENANT(E)S

Francisco BARBOSA DELGADO, avocat et universitaire (Colombie), laboratoire de droit et changement social de l'Université de Nantes, France.

Frédéric DUFLOT, Université de Sceaux, et/ou **Ronan HARDOUIN**, ATER, Laboratoire DANTE, (Université de Versailles Saint-Quentin), rédacteur en chef de *Juriscom.net* (France).

Estelle DE MARCO, consultante en affaires juridiques et réglementaires liées aux technologies de l'information et de la communication et secrétaire générale du Centre de recherche et d'études sur la sécurité de l'information et la cybercriminalité / CRESIC, Montpellier (France).

Toby MENDEL, directeur, Center for Law & Democracy (Canada) – sous réserve.

David GOLDBERG, directeur, Access Info (Irlande) – sous réserve.

Un représentant de **GOOGLE** ou **TWITTER** – sous réserve.

RÉUNION

9 h 30 > 12 h 00

Salle 120

FR – EN – ES

**SUR
INVITATION**

**Réseau de villes (LCN / Local Community Network)
de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union
européenne**

Aarhus, Barcelone, Bradford, Graz, Mannheim, Reggio Emilia, Rotterdam, Turin, et Vienne.



TABLE RONDE

9 h 30 > 12 h 00

Salle BC

FR – EN – ES

Pour une gouvernance soucieuse des droits de l'Homme dans les pays sortant de crise : quel dialogue entre les gouvernements locaux et la société civile dans un contexte de décentralisation ?

Étude de cas : processus de décentralisation dans la République démocratique du Congo

Organisateur : COSI Promouvoir et défendre les droits (Lyon, France).

L'objectif de cette table ronde est d'échanger sur les modalités d'une gouvernance participative dans les contextes de décentralisation qui, en rapprochant les pouvoirs publics et les citoyens créent des dynamiques propices à l'établissement d'un État de droit et le respect des droits de l'Homme. À la suite d'une analyse de la situation particulière en République démocratique du Congo, ce débat sera enrichi par un partage d'expériences sur la coopération entre collectivités françaises et maliennes, et sur le rôle que ces acteurs peuvent jouer pour accompagner ce pays sortant de crise.

..... **INTERVENANT(E)s**

Modérateur

Jean-François PLOQUIN, directeur de COSI / Forum Refugiés.

Intervenant(e)s

André BEKAMBO, représentant de COSI en République démocratique du Congo, expert en décentralisation et participation démocratique.

Bernard HUSSON, président délégué du Conseil Lyonnais pour le respect des droits / CLRD (France).

Ousmane SY, ancien ministre de l'Administration territoriale et des collectivités locales du Mali et directeur du Centre d'expertises politiques et institutionnelles en Afrique (CEPIA).

Véronique MOREIRA, vice-présidente de la Région Rhône-Alpes, déléguée à la Solidarité internationale.

Un représentant du **ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation** en République démocratique du Congo.

TABLE RONDE

14 h 00 > 16 h 30

Salle 450

FR – EN – ES

Les avocats, défenseurs permanents de la liberté d'expression

Organisateurs : Conseil national des Barreaux (avocats de France), Avocats sans frontières (France), association Solidarité France-Chine.

Mercredi 30 juin

Liberté d'expression et d'opinion : un combat permanent

Les avocats sont les premiers défenseurs de la liberté d'expression. Ils sont aussi le dernier rempart contre l'arbitraire judiciaire, lorsque les régimes totalitaires conçoivent la justice comme une arme politique. Nombreux sont les avocats qui, à travers le monde, sont l'objet de poursuites, de harcèlement, de menaces, d'emprisonnement. Le degré de démocratisation d'un État se mesure notamment à l'aune de la liberté d'exercice de l'avocat, car celui-ci est souvent le premier dénonciateur des atteintes aux libertés fondamentales. Aussi la solidarité n'est-elle pas un vain mot pour ce métier : Barreaux et associations professionnelles organisent des actions de soutien et de défense en faveur de leurs collègues menacés à travers le monde, en s'appuyant notamment sur le travail l'Observatoire international des avocats. Cette table ronde permettra d'entendre les témoignages d'avocats victimes de cette répression. Elle donnera également la parole à leurs confrères qui, aujourd'hui, parcourrent le monde pour les soutenir et les défendre.

INTERVENANT(E)S

Modérateur

Richard SÉDILLOT, avocat à la Cour, expert près le Conseil de l'Europe, vice-président de la commission Droits de l'Homme du Conseil national des Barreaux (CNB).

Intervenant(e)s

Jean-Jacques GANDINI, avocat au Barreau de Montpellier, membre du groupe Chine de la Ligue des droits de l'Homme, vice-président de l'Institut des droits de l'Homme du Barreau de Montpellier (France) et Syndicat des avocats de France.

Kirill KOROTEEV, avocat, membre de l'ONG Mémorial (Russie).

Abdol-Karim LAHIDJI, président de la Ligue de défense des droits de l'Homme d'Iran (LDI), vice-président de la FIDH (Iran).

LI Xiongbing, avocat (Chine).

Philippe MORICEAU, avocat, ancien Bâtonnier de l'Ordre – Barreau de Bayonne, vice-président d'Avocats sans frontières (France), membre de l'Union internationale des avocats.

Un avocat tunisien – sous réserve.

TABLE RONDE

Le dessin de presse au service de l'abolition de la peine de mort

Organisateur : Ensemble contre la peine de mort (ECPM), France.

La peine de mort, violation manifeste des droits de l'Homme, a été abolie pour tous les crimes dans 93 pays – 58 pays continuent d'exécuter. Elle reste toutefois un sujet sensible même dans les pays qui l'ont abolie. Partout dans le monde les populations restent divisées sur la question. Dans le prolongement du 4^e Congrès mondial contre la peine de mort, cette table ronde veut contribuer au respect et à la mise en œuvre des droits de l'Homme. Au cours des débats, les dessinateurs expliqueront leur travail, puis présenteront l'investissement à la fois moral et politique qui les anime afin de faire évoluer les mentalités. Au gré de leurs inspirations, ils réaliseront des croquis pour illustrer les débats. Le thème du dessin de presse comme stratégie de sensibilisation à la nécessité d'abolir sera débattu lors de cette table ronde qui tentera de répondre à la question suivante : sous quelles formes les dessins de presse, symboles de la liberté d'expression, permettent-ils de dénoncer et/ou critiquer l'utilisation archaïque de la peine de mort dans certains pays du monde ?

14 h 00 > 16 h 30

Salle 300

FR – EN – ES

.....INTERVENANT(E)S.....

Présidence

Raphaël CHENUIL-HAZAN, directeur d'ECPM (France).

Modératrice

Armelle LE GOFF, journaliste à 20 minutes, France.

Intervenant(e)s

Damien GLEZ, dessinateur, *Le Journal du Jeudi* (Burkina Faso).

Nik KOWSAR, dessinateur, *Roozonline.com*, basée en France (Canada).

Nyemb POPOLI, dessinateur et directeur de rédaction, *Le Popoli* (Cameroun).

NO-RIO, dessinateur (Japon).

TIGNOUS, dessinateur (France).

Autres dessinateurs potentiels – sous réserve.

TABLE RONDE

14 h 00 > 16 h 30

Salle 200

FR – EN – ES

Le droit d'association pour les forces armées en Europe

Organisateur : EUROMIL (Organisation européenne des associations de militaires).

La question du droit d'association pour les militaires en Europe avec, tout d'abord, la description de la situation dans l'Union européenne. Dans ce contexte, le rôle des associations militaires, dont le but est de garantir les intérêts sociaux et professionnels des membres des forces armées, sera présenté et expliqué en utilisant des exemples de cas positifs (le Danemark et l'Allemagne) et négatifs (l'Espagne). Par ailleurs, cette table ronde cherchera à provoquer la discussion en revisitant les mythes qui entourent des associations militaires, en encourageant l'assistance à considérer des soldats comme des « citoyens en uniforme » et, ainsi, « ayant droits » de certains droits de l'Homme inaliénables. La question de l'accès à une justice indépendante, comme alternative aux autorités militaires nationales, sera présentée, ainsi que le projet de la création d'un établissement militaire de médiateurs dans l'Union européenne.

.....INTERVENANT(E)S.....

Modérateur

Gerhard AHLBRECHT, secrétaire général de l'Organisation européenne des associations de militaires.

Intervenant(e)s

Emmanuel JACOB, président de l'Organisation européenne des associations de militaires (EUROMIL) : *Introduction et présentation générale*.

Bernhard GERTZ, ancien président de l'Association des forces armées d'Allemagne fédérale, vice-président de l'Organisation européenne des associations de militaires : *Le cas de l'Allemagne*.

Jorge Bravo ALVAREZ, président de l'Association unifiée des personnels militaires espagnols : *Le cas de l'Espagne*.

TABLE RONDE

14 h 00 > 16 h 30

Salle 150 - A

sous mezzanine grande halle

FR – EN – ES

Technologies d'information et de communication, vie privée et libertés en Europe et dans le monde

Organisateur : Collectif Droits pour l'humanité (Nantes).

La surveillance des personnes au nom de l'ordre public n'est pas nouvelle. Aujourd'hui, l'illusion de la protection contre tous les risques conduit à accepter des restrictions des libertés et des atteintes à la vie privée. Les progrès technologiques ont accru les outils intrusifs du secteur marchand et les moyens du contrôle social. Notre société semble s'habituer à ce que chacun soit fiché, observé, tracé ; pourquoi s'y opposer « si l'on n'a rien à se reprocher » ? Une certaine utilisation des nouvelles technologies ne serait-elle pas une réponse à la détérioration du lien social ? Comment rendre effectifs les principes de protection des données personnelles ? Comment s'articulent les contrôles ?

Mercredi 30 juin

Liberté d'expression et d'opinion : un combat permanent

Un champ décisif de la défense des droits fondamentaux s'ouvre. L'idée d'une « traçabilité totale » peut conduire à une rupture avec les principes de l'exercice démocratique des pouvoirs, sans que l'on puisse mesurer toutes les conséquences des évolutions en cours. Des exemples sur plusieurs continents permettront un meilleur état des lieux et serviront d'appui à la discussion et à l'analyse des perspectives.

INTERVENANT(E)S

Modérateur

Philippe LEGRAND, Collectif de défense des libertés contre les dérives sécuritaires / CNCDS (France).

Intervenant(e)s

Ben HAYES, State Watch, Londres (Royaume-Uni) - sous réserve.

Bogdan MANOLEA, APTI, Bucarest (Roumanie).

Meryem MARZOUKI, présidente de la Fédération européenne EDRI (*European Digital Rights* – 28 organisations, 17 pays).

Katitza RODRIGUEZ, Electronic Frontier Foundation – EFF, San Francisco, USA (Pérou).

Jean-Claude VITRAN, Ligue des droits de l'Homme (France).

TABLE RONDE

14 h 00 > 16 h 30

Salle 150 - B

sous mezzanine grande halle

FR – EN – ES

Comment parler des droits de l'Homme dans les médias et la publicité ?

Organisateur : Secrétariat international permanent *Droits de l'Homme et gouvernements locaux*, Nantes (France).

Alors que l'éducation aux droits de l'Homme est centrale dans les travaux des organisations internationales, comme l'ONU, l'UNESCO ou l'OIF, et dans les programmes scolaires de nombreux pays, cet enjeu pédagogique à long terme a souvent peu de prise sur l'actualité, trop souvent dominée par l'instantané, la polémique et la surenchère. Quelle est la place du discours sur les droits de l'Homme dans la société de l'information, qui préfère le choc des images au poids des mots ? Comment parler des droits de l'Homme, sans sombrer dans le pessimisme ou la provocation dans un monde moderne en proie à des crises multiples ? Au delà de la démagogie d'un discours politique, trop enclin à dénoncer la « pensée unique », comment débattre des droits de l'homme, sans remettre en cause leur universalité ?

INTERVENANT(E)S

Modérateur

Emmanuel DECAUX, professeur de droit international à l'université Paris II Panthéon-Assas, président du Secrétariat international permanent *Droits de l'Homme et gouvernements locaux*, Nantes (France).

Intervenant(e)s

Dominique GERBAUD, journaliste, président de Reporters sans frontières (France).

Antoine GINIAUX, reporter et animateur de la radio Le Mouv (France).

Sylvie HAURAT, directrice de la Communication d'Amnesty International – section française.

Jean-Marc MARTIN DU THEIL, responsable du site d'information francophone « Droits de l'Homme » www.aidh.org (Suisse).

Laurent TERRISSE, président de Limite, agence conseil en communication responsable, conseil de la FIDH (France).

Frantz VAILLANT, ancien grand reporter à France 2, rédacteur en chef à TV5 du magazine *Coup de pouce pour la planète*, professeur de journalisme au CELSA à Paris (Sorbonne).

14 h 00 > 16 h 30

Salle 120

FR - EN - ES

**SUR
INVITATION**

RÉUNION

Réseau de villes (LCN / Local Community Network) de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne

Aarhus, Barcelone, Bradford, Graz, Mannheim, Reggio Emilia, Rotterdam, Turin, et Vienne.

14 h 00 > 16 h 30

Salle GH

FR - EN - ES

TABLE RONDE

Histoire et mémoire de l'esclavage : l'art pour libérer la parole et les consciences ?

Organisateurs : Association *Le Bateau pédagogique*, Nantes (France) et Fondation du Musée américain des cultures créoles - *American Museum of Creole Cultures Foundation / AMCC* (USA).

Par rapport à la question de l'esclavage des Noirs – encore source de nombreux malentendus et quiproquos dans certains pays occidentaux, notamment aux États-Unis – l'art pourrait être la clef qui « débloque les serrures », un « passeur »... Au travers d'expérimentations menées à Nantes dans le cadre du projet du *Bateau Pédagogique* (projet de reconstruction d'un bateau négrier comme support pédagogique), aux États-Unis par l'AMCC ou encore au Bénin (*L'océan noir*), l'art semble porteur de propositions efficaces permettant à chacun de cheminer vers la construction d'un avenir multiculturel et solidaire inspiré par les droits de l'Homme. Mais qu'en est-il ailleurs ? Qu'apporte l'art à l'expression de nos diversités culturelles dans la quête historique de plus d'humanité ? Quel est le rôle de l'art dans la prise de conscience individuelle et collective et dans la promotion des droits de l'Homme ?

INTERVENANT(E)S

Modérateur

Randolph VOYARD, président de l'*American Museum of Creole Cultures Foundation / AMCC Foundation* (Haïti / USA)

Intervenant(e)s

Philip BACON, vice-président (chargé des initiatives régionales et en direction des pays voisins) du Centre Collins pour les politiques publiques de Miami, Floride (USA).

Gérard DELFAU, Maître de conférences à l'Université Paris VII, ancien membre du Parlement (Sénat) et ancien maire de Saint-André-de-Sangonis (France) ;

Robert ELLIOT FULLILOVE, doyen associé pour les questions relatives aux communautés et aux minorités, professeur en sciences cliniques socio-médicales et co-directeur du groupe de recherche sur les communautés à la Columbia University, New York (USA) ;

Patrice LORROT, psychosociologue, association Ariane, Alfortville (France) ;

Claude RENARD-CHAPIRO, promotrice du réseau *Les nouveaux territoires de l'art* (économie culturelle au service de la cohésion sociale), présidente de *Notre atelier commun* (étude et service) et membre du conseil d'administration de la SCIC *La Friche de la Belle de Mai*, Marseille (France).

William Adjété Fred WILSON-BAHUN, artiste, concepteur de *L'océan noir*, basé sur la technique des tentures d'Abomey (Bénin).

**HORS
THÈME**

14 h 00 > 16 h 30

Salle I

**SUR
INVITATION**

RÉUNION

Plateforme des villes de l'Ouest pour Haïti

Organisateur : Nantes Métropole / communauté urbaine de Nantes.



TABLE RONDE

14 h 00 > 16 h 30

Salle BC

FR - EN - ES

La Charte-agenda mondiale des droits de l'Homme dans la Cité

Organisateurs : Fédération *Cités et gouvernements locaux unis* / Commission *Inclusion sociale et démocratie participative* ; Secrétariat international permanent *Droits de l'Homme et gouvernements locaux (SPIDH)*, Nantes, France.

La Charte-agenda mondiale des droits de l'Homme dans la Cité est un projet, porté par des collectivités locales réunies au sein de l'organisation mondiale Cités et gouvernements locaux unis / CGLU, visant la mise en œuvre de politiques publiques respectueuses des droits fondamentaux. Après la phase de conception (2007-2008), puis de mise en débat (2009-2010), le texte final devrait être adopté lors du congrès mondial de CGLU qui se tiendra en novembre 2010 à Mexico.

La spécificité de la Charte-agenda tient dans le fait qu'elle se compose d'articles de nature juridique mais aussi de propositions d'actions concrètes pour qu'elle soit un outil efficace de mise en œuvre des droits à l'usage des collectivités locales qui l'adopteront.

Le but de cette table ronde est de travailler sur ces propositions, afin que la Charte-agenda ne soit pas une simple déclaration mais aboutisse à des applications concrètes au bénéfice de tous.

17 h 00

Salle 450

FR - EN - ES

Séance plénière

INTERVENANT(E)s

Modérateur

Arnauld CHAMPREMIER-TRIGANO, journaliste, responsable d'une rubrique sur les nouveaux médias sur Europe 1.

Intervenant(e)s

Abdoullah CISSÉ, professeur de droit, ancien recteur de l'Université Bamby, Diourbel, (Sénégal).

Geneviève GARRIGOS, présidente d'Amnesty International (France).

Dominique GERBAUD, journaliste, président de Reporters sans frontières (France).

Lubna HUSSEIN, journaliste (Soudan).

Jean-François KAHN, journaliste, écrivain et homme politique, fondateur et ancien directeur des hebdomadaires *L'Événement du jeudi* et *Marianne*, fondateur et animateur du *Crréa* / Centre de réflexion et de recherche pour l'élaboration d'alternatives (France).

Alexandra KOULAEVA, responsable pôle Europe de l'Est et Asie centrale, Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH).

Abdol-Karim LAHIDI, président de la Ligue de défense des droits de l'Homme d'Iran (LDDHI), vice-président de la FIDH (Iran).

RENCONTRE-DÉBAT

Soirée spéciale Amnesty International

Rencontre-débat avec des représentants du secrétariat national et la présence de témoins-défenseurs des droits humains pour un temps d'échange sur un sujet en lien avec le 4^e Forum mondial des droits de l'Homme.

Témoignages des défenseurs des droits de l'Homme (liste ci-dessous) suivis de l'intervention de **Geneviève GARRIGOS**, présidente d'Amnesty International – section française.

- Colombie

Ana Manuela OCHOA ARIAS, avocate à l'*Organización Nacional Indígena de Colombia*.

Marilyn MACHADO MOSQUERA, militante de l'organisation *Proceso de Comunidades Negras*.

Les deux organisations promeuvent et soutiennent la reconnaissance, la défense et le respect des droits humains des communautés d'afro-descendants et de la population indigène en Colombie, où la discrimination, la marginalisation et les violations systématiques des droits humains de ces populations s'est aggravée dans le cadre d'un conflit armé interne de longue date. **Marilyn MACHADO MOSQUERA** s'intéresse particulièrement aux questions de l'environnement, des grands projets et économies d'extraction minières, problématiques de grande actualité dans son pays.

- Roumanie

Cezara DAVID, dirigeante régionale (Bucarest) de l'association *Romani CRISS (Roma center for social intervention and studies)*. *Romani CRISS* est une organisation de défense des droits humains qui se concentre sur les droits de la minorité rom en Roumanie.

- Égypte

Ramy RAOOF HAMIL, un jeune blogger et militant « en ligne » qui travaille pour différentes organisations égyptiennes des droits humains, notamment en tant que responsable média en ligne (online media officer) au sein de l'association *Egyptian Initiative for Personal Rights* (EIPR).

Ahmed EZZAT, avocat à l'*Association for Freedom of Thought and Expression*. L'AFTE est une jeune association qui défend la liberté de pensée et d'expression à travers l'assistance légale et le plaidoyer devant les tribunaux pour établir des précédents légaux. Elle organise aussi des campagnes de pression auprès du gouvernement et des campagnes et ateliers de sensibilisation.

- République démocratique du Congo

Gautier MUHINDO MISONIA, chargé des programmes au *Centre de recherche sur l'environnement, la démocratie et les droits de l'Homme* (CREDDHO). Le CREDDHO est l'une des principales ONG de défense des droits humains dans le Nord-Kivu, zone frontalière marquée par les conflits et les tensions ethniques.

TABLE RONDE

9 h 30 > 12 h 00

Salle 300

FR - EN - ES

Accès au droit à la santé et exclusions par le chômage, les nouvelles formes de pauvreté et de non citoyenneté

Organisateurs : Institut international de recherche en éthique biomédicale, Société française et francophone d'éthique médicale, Laboratoire d'éthique médicale de l'Université Paris 5, Service de consultation et de santé publique de l'Hôpital universitaire de Nanterre, Commission nationale française pour l'UNESCO, ministère français des Affaires étrangères et européennes, Médecins du monde, Commission nationale française consultative des droits de l'Homme (France).

L'objectif de cette table ronde sera de réfléchir aux politiques de santé publiques susceptibles de faire progresser cette frontière du droit. Elle traitera des sujets suivants :

- Les phénomènes d'éviction dus aux pauvretés (économique, culturelle, et sociale) et renforcés par l'allogénéité dans la société.
- Les franges de population exclues.
- La question de l'efficacité des institutions : les soins standard répondent-ils aux besoins des populations en situation d'exclusion ? Comment organiser prévention et éducation ? Comment les personnels soignant peuvent-ils comprendre les personnes en situation marginale ? Comment explorer une articulation entre les institutions curatives et les associations impliquées dans la prévention ?

Par système de santé, il conviendra de prendre en considération les institutions dédiées aux soins de santé et à leur financement, le système éducatif, le cadre social, familial, et professionnel.

..... INTERVENANT(E)s

Pierre MICHELETTI, ancien président de Médecins du monde (France).

Gurch RANDHAWA, professeur à l'université de Bedfordshire (recherches sur le diabète chez les minorités ethniques), résident du NHS (National Health Service) de Luton (Royaume-Uni).

Michèle STANTON JEAN, sous-ministre de la Santé du Canada (1993-1998), présidente sortante de la Commission canadienne pour l'UNESCO, présidente du Comité international de bioéthique de l'UNESCO (Paris, 2003-2005), chercheure invitée au Centre de recherche en droit public, Faculté de droit, Université de Montréal (Canada).

Un représentant de l'**association Santé Migrants de Loire-Atlantique** (France).

TABLE RONDE

9 h 30 > 12 h 00

Salle 200

FR - EN - ES

La contribution des organisations syndicales à la promotion et la protection des droits de l'Homme.

Organisateurs : Institut pour la Responsabilité Globale dans l'Entreprise (Audencia Nantes / École de management), en partenariat avec le Réseau international de recherches sur les organisations et le développement durable (RIODD) et UNI Europa.

Cette table ronde vise à analyser les différentes manières dont les organisations syndicales contribuent à la protection des droits de l'Homme, élargissant ainsi leur champ d'action traditionnel. Les différents intervenants de la table ronde, représentants syndicaux, d'ONG et chercheurs, aborderont la manière dont les droits de l'Homme sont intégrés dans des accords transnationaux d'entreprise négociés entre syndicats et certaines entreprises multinationales, les campagnes de sensibilisation et de formation mises en place par les fédérations syndicales européennes ou internationales ainsi que les coopérations entre syndicats et ONG.

.....INTERVENANT(E)S.....

Jean-Paul BOUCHET, secrétaire général, UNI Europa (France).

Roland PEREZ, Réseau international de recherches sur les organisations et le développement durable, RIODD (France).

André SOBCZAK, directeur de l'Institut pour la Responsabilité Globale, Audencia Nantes (France / Allemagne).

Un membre de la **commission entreprise d'Amnesty International** – sous réserve.

Un représentant syndical étranger à travers le réseau d'**UNI Europa** – sous réserve.

TABLE RONDE

9 h 30 > 12 h 00

Salle 150 - A
sous mezzanine grande halle

FR – EN – ES

Traite des femmes migrantes : prostitution et structuration d'un système prostitutionnel mondialisé

Organisateurs : Espace Simone de Beauvoir et Collectif 44 Vigilance féministe, Nantes, France.

Le postulat de cette table ronde est que la traite des femmes est notamment rendue possible par un système prostitutionnel mondialisé. Un système qui s'enracine dans des structures de pouvoir et de domination liées aux rapports sociaux de classe, de genre et d'origine. Il se nourrit aussi tout à la fois de la banalisation sociale de la prostitution comme de certains discours et politiques publiques mises en oeuvre au niveau même des États. Ce système mondialisé sera étudié ici à travers le vécu de femmes étrangères prostituées, ayant connu un parcours de migration. L'organisation de la prostitution dans un contexte de mondialisation des échanges et de développement de la mobilité des individus, de même que les situations de précarité et de pauvreté dans lesquelles les femmes migrantes se trouvent - plus que d'autres encore - participent aussi à ce système prostitutionnel mondialisé. Seront donc analysés ici : les stratégies migratoires féminines, leur logique individuelle et sociale mais aussi le contexte discursif et législatif faisant passer ces femmes d'un statut de victimes à celui de délinquantes ; les mécanismes de recrutement et de mise en dépendance des femmes, ici et là-bas, dans les contextes financiers mafieux ; la notion de traite et ses écueils.

.....INTERVENANTES.....

Modératrice

Florence GRESLIER-RAMBAUD, Collectif 44 Vigilance féministe et Espace Simone de Beauvoir.

Intervenantes

Anne BOUILLON, avocate au Barreau, Nantes (France).

Georgia FAM, Association de Solidarité du Cameroun.

Malka MARKOVICH, historienne, directrice pour l'Europe de la CATW (Coalition contre la traite des femmes), économiste, membre du conseil scientifique d'ATTAC : *Le système prostitutionnel et la traite des femmes migrantes*.

Nasima MOUJOURD, maîtresse de conférences en anthropologie, Université Pierre Mendès France, Grenoble 2, membre de l'équipe « Genre et Sociétés », UMR CNRS 5190 LARHRA (Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes) : *Le parcours de femmes migrantes prostituées*.

Claire QUIDET, journaliste, militante au Mouvement du Nid : *Les formes d'actions possibles en Europe et dans les pays d'origine*.

TABLE RONDE

9 h 30 > 12 h 00

Salle 150 - B
sous mezzanine grande halle

FR – EN – ES

L'économie sociale et solidaire (ESS), un modèle alternatif au service du renforcement du droit

Organisateurs : Association Les Écossolies, Maison des citoyens du monde, Nantes Métropole, NAPCE.

La crise actuelle questionne avec force le modèle économique dans lequel nous nous trouvons et où l'homme ne semble plus être au cœur du système. En quoi l'économie sociale et solidaire peut-elle

contribuer à la modification des déséquilibres profonds du système économique actuel ? Quelles sont les convergences avec les principes défendus par l'Organisation Internationale du Travail et notamment le principe de travail décent ? L'ESS peut-elle assurer une meilleure défense des droits que le système économique classique ? Quelles sont les pistes de réflexions portées par l'ESS sur la notion de travail ? Comment une manière de « produire, consommer, employer, épargner et décider autrement, de manière plus respectueuse des hommes, de l'environnement et des territoires » apporterait-elle un renforcement des droits ? Pour conclure nous verrons quels sont les possibles développements de ce système économique social et solidaire dans une économie mondialisée et la place des réseaux dans l'émergence de ces modèles alternatifs.

..... INTERVENANT(E)S

Animateur

Pascal MASSIOT, rédacteur en chef de la radio Jet FM.

Intervenant(e)s

Ousmane Barke DIALLO, agriculteur, représentant de l'Association des organisations professionnel de producteurs / AOPP (Mali).

Augustin EMANE, maître de conférences à la faculté de droit à l'Université de Nantes, chargé de mission Animation scientifique à l'Institut d'études avancées de Nantes (France).

Hélène COMBE ou J.F. DRAPERIE.

Philippe FREMEAUX, rédacteur en chef ou **Manuel DOMERGUE**, Alternatives économiques.

Jean Philippe MAGNEN, adjoint au maire de Nantes, conseiller communautaire de Nantes Métropole chargé du dossier Économie sociale et solidaire, vice-président du conseil régional des Pays de la Loire, vice-président du RTES (Réseau des territoires de l'économie solidaire), membre du réseau REVESS (Réseau européen des villes dans l'économie sociale et solidaire), (France).

Joaquin MUÑOZ, directeur national de Max Havelaar France.

Un représentant du **RIPESS**.



9 h 30 > 12 h 00

Salle 120

FR - EN - ES

Réunion des villes signataires de la Charte européenne de sauvegarde des droits de l'Homme dans la ville

SUR INVITATION

9 h 30 > 12 h 00

Salle GH

FR - EN - ES

TABLE RONDE

Terres, mines, usines, grands chantiers...

Mondialisation et droits des travailleurs en Afrique, Asie et Amérique latine

Organisateurs : Collectif *Droits pour l'humanité* / Agence de développement économique *Afrique Loire*, Nantes, France.

Si la crise internationale accentue des phénomènes attentatoires aux droits économiques et par-delà aux droits humains, la mondialisation est déjà en elle-même un facteur de déstabilisation endogène. Comment rendre compte des tenants et aboutissants de cette dégradation et y remédier ? Quelles sont les stratégies globales mises en œuvre par les grandes fédérations internationales ? Quelles synergies avec et entre les acteurs sectoriels ou territoriaux ? Comment optimiser les interventions régaliennes ou tribuniciennes ? La table ronde dispose assurément d'un large diagnostic en amont pour se concentrer sur les « leçons transversales » et mettre en perspective les dynamiques de changement. Ainsi les acteurs des droits de l'Homme sortiront-ils avec une vision édifiante confortée et réaliste.

.....INTERVENANT(E)S.....

Modérateur

Thomas Alain BOULI, président de l'Agence de développement économique Afrique Loire.

Intervenant(e)s

Bernard NJONGA, président de l'Association citoyenne de défense des intérêts collectifs / ACDIC (Cameroun) : *Expertise territoriale et sectorielle : droits citoyens et monde paysan en Afrique*.

Vinod RAINA, membre du Conseil international du Forum social mondial, Alternatives internationales (Inde) : *Développement industriel et environnement en Asie*.

Fabien COHEN, France Amérique latine - sous réserve : *Le secteur minier en Amérique latine*.

Expertises de l'**ICEM** (Fédération internationale des syndicats de travailleurs de la chimie, de l'énergie, des mines et des industries diverses) et de l'**IBB** (Fédération internationale des travailleurs du bâtiment et du bois) participant aux travaux du Bureau international du travail (BIT) : *Stratégies et synergies internationales*.

Kené FOBA, magistrat, Association des juristes africains, ancien Président du Tribunal du travail et de la sécurité sociale de Ndjamenia (Tchad).

TABLE RONDE

9 h 30 > 12 h 00

Salle BC

 FR – EN – ES

Santé et protection de la vie au travail : un droit humain fondamental

Organisateur : *Peuples solidaires, France*.

Plus de deux millions de personnes meurent chaque année à la suite d'accidents du travail ou de maladies professionnelles. Ce sont bien souvent les plus démunis et les moins protégés – en général les femmes, les enfants et les migrants – qui sont les plus touchés, particulièrement dans les pays du Sud. Dans les différents secteurs économiques, les entreprises ont, suivant leurs types d'activité, des impacts directs ou indirects parfois extrêmement nocifs sur la santé de leurs employé(e)s. De plus en plus de multinationales s'engagent volontairement à mettre en place des mesures de protection de la santé et de la sécurité de leurs travailleurs/ses. Cependant, ces engagements restent encore trop souvent lettre morte. Quelles sont les mesures prises par les États et les institutions internationales pour répondre à ces problèmes ? Comment cette question doit-elle être prise en compte par les parties prenantes concernées : syndicats, ONG, employeurs, pouvoirs publics et organisations internationales ? Telles sont les questions qu'aborderont les participants à cette table ronde.

.....INTERVENANT(E)S.....

Fanny GALLOIS, chargée de mission *Droits de l'Homme au travail, Peuples solidaires* (France).

Carmen RIOS, présidente de l'ANAIRC (Association nicaraguayenne des personnes souffrant d'insuffisance rénale chronique / *l'Asociación Nicaragüense de Afectados por Insuficiencia Renal Crónica*) : maladie des anciens ouvriers des sucreries contaminés par les pesticides (Nicaragua).

Annabella ROSEMBERG, Développement durable et santé au travail, Confédération syndicale internationale (ITUC-CSL), membre de la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC).

Annie THÉBAUD-MONY, sociologue, directrice de recherche Inserm, spécialiste des questions de santé au travail, présidente de l'association *Henri Pézerat, santé, travail, environnement*, auteure de : *L'envers des sociétés industrielles, approche comparative franco-brésilienne*, L'Harmattan, 1991 ; *L'industrie nucléaire, sous-traitance et servitude*, Inserm --EDK, 2000 ; *Travailler peut nuire gravement à votre santé*, La Découverte, 2007.

Jean-François TROGRILIC, directeur du Bureau de l'Organisation internationale du Travail (OIT) en France.

TABLE RONDE

14 h 00 > 16 h 30

Salle 450

FR – EN – ES

Les femmes, premières victimes des atteintes au droit du travail dans un monde en crise

Organisateur : *Peuples solidaires, France.*

Sur-représentées dans les emplois précaires, mal rémunérées, employées dans des travaux la plupart du temps directement visés par les « plans sociaux », les femmes sont aussi minoritaires dans les postes hiérarchiquement élevés. Elles doivent surmonter de multiples obstacles pour que leur droit à l'emploi soit reconnu, pour ne pas uniquement dépendre du marché du travail masculin, pour que leurs salaires soient équivalents à ceux des hommes, pour qu'on ne leur refuse pas un emploi sur la base d'une grossesse. La spécificité de leur situation et les violations du droit au travail dont elles sont l'objet restent généralement ignorées. Plus fragiles sur le plan social, les femmes peuvent ainsi être « éliminées » en temps de crise et remobilisées en cas de besoin. Si la crise économique révèle les faiblesses de la lutte contre les discriminations hommes/femmes, ne pourrait-elle pas représenter un moment opportun pour penser un modèle économique qui permette le respect des droits au travail pour toutes et tous, sans discrimination, et pour redéfinir les rapports hommes/femmes ?

..... INTERVENANT(E)s

Samira CADASSE, chargée de mission Diversité, Accenture - sous réserve ;

Michel FAUCON, ancien délégué général du CRID / centre de recherche et d'information sur le développement (France) ;

Vanessa GAUTIER, chargée de mission Droits de l'Homme au travail/Genre, *Peuples Solidaires* (France)

Laurence LAIGO, secrétaire nationale, CFDT (France).

Reyna RAMIREZ SANCHEZ, coordinatrice, *Obreras insumisas / Travailleuses insoumises* (Mexique) ;

Dominique SAINT-MACARY, responsable du développement Enquêtes et Analyses statistiques, Secours catholique (France).

TABLE RONDE

14 h 00 > 16 h 30

Salle 300

FR – EN – ES

Travail et droits des personnes en situation de handicap

Organisateur : *Association des paralysés de France.*

La crise actuelle accentue la précarisation des personnes en situation de handicap. La plupart d'entre elles vivent en dessous du seuil de pauvreté et sont confrontées à des discriminations. Elles ne veulent pas être les « oubliées » des politiques publiques et vivre comme « citoyens de seconde zone ». Ce combat quotidien s'inscrit dans la défense des droits humains reconnus par la Convention internationale des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées (2006) et la Charte européenne des droits fondamentaux (2000). Comment penser une politique transversale et intégrée du handicap non discriminatoire, de droit commun et respectant l'égalité de traitement ? La directive européenne sur l'égalité de traitement dans l'Emploi du 27 novembre 2000, transposée en droit français par la loi Handicap du 11 février 2005, inscrit que toute forme de discrimination directe ou indirecte dans ce domaine doit être abandonnée. Les droits de l'Homme ne sont-ils pas les fondements d'une politique transversale et intégrée du handicap qui permettra à tous d'accéder au travail ? Et pour ceux qui ne peuvent pas travailler du fait du handicap ou de la maladie, ne faut-il pas passer d'un modèle d'assistanat à une logique de droit, contributive, qui soit le socle d'une pleine citoyenneté ?

Jeudi 1^{er} juillet

Travail : défendre et renforcer le droit malgré la crise

.....INTERVENANT(E)S.....

Modérateur

Grégoire CHARMOIS, directeur de la délégation de l'Association des paralysés de France / APF en Loire-Atlantique.

Intervenant(e)s

Jean-Marie BARBIER, président de l'Association des paralysés de France / APF : *Le modèle français, l'exemple de Ni pauvre Ni Soumis.*

Christian DELORME, ex-président du Conseil français des personnes handicapées / CFHE : *Les enjeux de la directive européenne de non-discrimination.*

Yannis VARDAKASTANIS, président du Forum européen des personnes handicapées / FEPH : *Le modèle européen.*

Un représentant du **Conseil français des personnes handicapées** / CFHE pour les questions européennes : *Le contexte international.*

TABLE RONDE

14 h 00 > 16 h 30

Salle 200

FR – EN – ES

Qui peut faire respecter les droits de l'Homme et les droits du travail dans les entreprises ?

Organisateurs : Maison des citoyens du monde avec Amnesty International Loire Océan, Association France Palestine Solidarité, Guinée 44 Coopération Atlantique – Survie, Confédération générale du travail (CGT), France.

Le contexte de mondialisation des échanges donne aux entreprises multinationales un pouvoir accru face aux États. Les entreprises sont de plus en plus dénoncées par les médias, les ONG et les syndicats lorsqu'elles sont actrices ou complices de violations des droits humains. Les entreprises, leurs réseaux de représentation ou de concertation ont développé des outils dits « soft law » : codes de conduite, normes, déclarations... Au sein des Nations unies, les travaux de John Ruggie, représentant spécial du secrétaire général pour les droits de l'Homme et les sociétés transnationales et autres entreprises, pourraient faire avancer le droit international. Des médias, des ONG et des syndicats se mobilisent pour faire respecter le droit international par les entreprises. Pour quelle efficacité ? Comment sensibiliser le grand public, à la fois consommateur, citoyen, salarié ? Comment des cursus de formation intègrent cette nouvelle dimension pour un management plus éthique ?

.....INTERVENANT(E)S.....

Modérateur

Xavier GUILLAUMA, administrateur de la Maison des citoyens du monde de Nantes, membre du bureau exécutif d'Amnesty International (France).

Intervenant(e)s

Joaquim DA FONSECA, responsable de l'ONG INTAL (coordination Palestine et Amérique Latine) mobilisée contre les financements des colonies israéliennes par la banque franco-belge Dexia.

Alain DENEAULT, philosophe et sociologue (chercheur à l'UQAM – Québec), animateur du collectif Ressources d'Afrique, auteur de *Noir Canada* (Canada).

Mamadou MANSARE, secrétaire administratif de la Confédération nationale des travailleurs guinéens, secrétaire exécutif du Forum inter-syndical des sociétés minières et industries de Guinée / FISMIG (Guinée).

Thierry PHILIPPONAT, membre du bureau exécutif d'Amnesty International France.

TABLE RONDE

14 h 00 > 16 h 30

Salle 150 - A

sous mezzanine grande halle

FR – EN – ES

Formes actuelles de la traite des êtres humains comme figures de la crise des droits de l'Homme

Organisateurs : Association *Esclavage Tolérance Zéro / ETZ*, Marseille (France)

Dans un contexte mondial de crise marqué par de profonds déséquilibres et des atteintes fondamentales aux droits de l'Homme, il paraît important de réfléchir aux formes actuelles d'exploitation de l'être humain à travers le monde. Quelles sont les conditions de vie sociales et psychiques de celles et ceux qui en sont victimes ? Quels sont les dispositifs existants pour identifier et accompagner ces situations ? Comment se pose la question des droits ? Avec des exemples de terrain, il sera montré en quoi la traite des êtres humains constitue une figure majeure de la crise des droits de l'Homme. Face à ce phénomène complexe, des espaces de réflexions et d'actions se sont peu à peu créés...

..... INTERVENANT(E)S

Nagham HRIECH WAHABI, psychologue clinicienne, directrice de l'Association *Esclavage Tolérance Zéro*.

Hélène CLÉMENT, avocate (affaire Henriette Siliadin devant la Cour européenne des droits de l'Homme) – sous réserve.

Jean-Claude MBVOUMIN, ancien footballeur professionnel, président de l'association *Culture Foot Solidaire*.

Olivier PEYROUX, sociologue, directeur adjoint de l'association *Hors la Rue*.

Yann PREVOST, avocat au Barreau de Marseille – sous réserve.

Teresa PUNZI, co-réalisatrice d'un documentaire sur la traite des êtres humains (projection d'un extrait du documentaire).

Saïda SAGHIR, responsable de l'éducation non formelle, *Association Bayti* (Maroc).

TABLE RONDE

14 h 00 > 16 h 30

Salle 150 - B

sous mezzanine grande halle

FR – EN – ES

Quelle complémentarité des acteurs de la société civile pour faire progresser le respect des droits humains au travail dans les chaînes de sous-traitance des entreprises multinationales ?

Organisateurs : *De l'éthique sur l'étiquette (ESE)* avec *Peuples solidaires*, le réseau *Clean Clothes Campaign* et le *CCFD – Terre solidaire*.

Quelles sont les conditions garantissant, le long de la chaîne d'approvisionnement, le respect des droits fondamentaux des travailleurs et notamment le versement d'un salaire décent et la liberté d'organisation et de négociation collective ? En quoi l'action concertée des syndicats, des ONG et des organisations de consommateurs est-elle une garantie d'une meilleure application des droits fondamentaux au travail et comment s'articule-t-elle ? Comment rechercher une complémentarité des stratégies et des approches des acteurs ? Consommateurs au Nord et travailleurs au Sud, comment faire émerger des solidarités et œuvrer pour un progrès social négocié ?

Jeudi 1^{er} juillet

Travail : défendre et renforcer le droit malgré la crise

INTERVENANT(E)S

Modéatrice

Nayla AJALTOUNI, collectif *De l'éthique sur l'étiquette (ESE)*.

Intervenant(e)s

Antoine BERNARD ou **Geneviève PAUL**, Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) et/ou organisation membre : *Les instruments juridiques de la RSE (responsabilité sociale des entreprises) et les normes internationales ; quelle complémentarité des approches des acteurs de la société civile – sous réserve.*

Mariano FANDOS, CFDT : *La pertinence d'une action au niveau européen – sous réserve.*

Sylvain MACÉ, CFDT-Carrefour : *Collaboration ONG et syndicats et renforcement de la coopération syndicale Nord / Sud comme facteur de progrès : le cas de Carrefour au Brésil – sous réserve.*

Florence PALPACUER, professeure-chercheuse : *La construction de(s) mouvement(s) anti-sweatshops au niveau international : stratégies et perspectives – sous réserve.*

Jacques PULH, CCFD, membre du bureau ESE : *ESE, une action concertée des acteurs auprès des entreprises pour favoriser le respect des droits humains au travail le long de la chaîne d'approvisionnement – sous réserve.*

Michel DOUCIN, ambassadeur en charge de bioéthique et de la responsabilité sociale des entreprises au ministère des Affaires étrangères et européennes (France) : *Synthèse des échanges et conclusion.*



TABLE RONDE

14 h 00 > 16 h 30

Salle 120

FR - EN - ES

Expériences de mise en œuvre de la Charte européenne de sauvegarde des droits de l'Homme dans la ville

Organisateurs : Fédération *Cités et gouvernements locaux unis* / Commission *Inclusion sociale et démocratie participative* : Réseau des villes européennes signataires de la Charte de sauvegarde des droits de l'Homme dans la ville.

TABLE RONDE

Crise économique, crise environnementale : impact des politiques européennes sur les migrants d'aujourd'hui et de demain

Organisateur : Collectif *Droits pour l'humanité, Nantes, France*.

Les migrations que le monde connaît aujourd'hui sont liées à des situations de guerre et d'extrême pauvreté. Marché du travail détruit, insuffisance des ressources alimentaires génèrent une instabilité sociale, économique dans les pays du Sud. Les conséquences en sont l'immigration forcée à l'échelle régionale et intercontinentale... Véritable variable d'ajustement des politiques économiques de l'Union européenne, ces migrants constituent une main-d'œuvre nécessaire mais non avouée de l'économie européenne. À cela s'ajoute aujourd'hui des changements environnementaux inéluctables. Que vont faire les États ? Vont-ils lever les restrictions aux migrations ? Vont-ils mettre en place des règles de solidarité envers les pays qui verront les déplacements de populations sur leurs territoires ? Vont-ils reconnaître et payer la « dette écologique » des pays du Nord vers ceux du Sud ?

.....INTERVENANT(E)S.....

Modérateur

Cédric GRATTON, co-président du GASProm et de la FASTI / Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs Immigrés (France).

Intervenant(e)s

Ali EL BAZ, coordinateur de l'Association des travailleurs maghrébins de France / ATMF.

Bernadette HÉTIER, Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples / MRAP (France).

Hélène FLAUTRE, députée européenne Verts/ALE, ancienne présidente de la Sous-commission des droits de l'Homme du Parlement européen.

Fillipo MIRAGLIA, président d'ARCI, ONG italienne intervenant sur le camp de Lampedusa.

Pierre NAKOULIMA, maître de conférences à l'Université de Ouagadougou, Burkina Faso.

Sarah PRESCIANNI, réseau MIGREUROP.

Catherine WITHOL DE WENDEN, Centre d'études et de recherches internationales, *Ligue des droits de l'Homme* (France).

TABLE RONDE

14 h 00 > 16 h 30

Salle BC

FR – EN – ES

Travail : de la servitude imposée à la servitude acceptée

Organisateur : Association *Les Anneaux de la Mémoire*, Nantes, France.

Longtemps le travail fut une servitude imposée. À partir de la fin du XIX^e siècle, le travailleur commence à être doté de droits sociaux. Ceux-ci voient d'abord le jour dans les nations européennes avant d'être consacrés au niveau international par des textes comme la Constitution de l'O.I.T. de 1919, la Déclaration de Philadelphie de 1944 et la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Pourtant, le XX^e siècle naissant est porteur d'interrogations. Avec la globalisation, l'idée de la toute puissance des lois économiques a fini par s'imposer au plus grand nombre. Pour le Pr Alain Supiot, « (...) à l'objectif de justice sociale a été substitué celui de la libre circulation des capitaux et des marchandises, et la hiérarchie des fins et des moyens a été renversée ». C'est ainsi que l'on voit ressurgir un modèle consistant à légitimer l'exploitation des travailleurs par les principes d'égalité et de liberté contractuelle. Contrairement à ce qui a été observé auparavant, il s'agirait plutôt d'individus choisissant librement de renoncer à la revendication ou à l'application des droits sociaux...

.....INTERVENANT(E)S.....

Modérateur

Augustin EMANE, maître de conférences à la faculté de droit de l'Université de Nantes (France).

Intervenant(e)s

Cheikh Oumar BA, secrétaire exécutif de l'*Initiative prospective agricole et rurale*, Dakar (Sénégal).

Philippe Jean HESSE, professeur honoraire d'histoire du droit de l'Université de Nantes, membre des Anneaux de la Mémoire (France).

Suresh SHARMA, sociologue, historien des idées et anthropologue de la culture indienne, ancien directeur du Center for the Study Developing Societies – Centre d'étude des sociétés en voie de développement (Inde).

Un représentant d'une centrale syndicale française – sous réserve.

17 h 00

Salle 450

FR – EN – ES

Séance plénière

INTERVENANT(E)S

Modératrice

Alexandra BOGAERT, journaliste reporter – Service Société du quotidien Metro (France).

Intervenant(e)s

Paul BOUCHET, avocat, ancien président d'ATD – Quart-Monde (France).

William BOURDON, avocat au Barreau de Paris, fondateur de l'ONG Sherpa (France).

Natan ELKIN, coordinateur, département des Normes internationales du travail, Organisation internationale du travail (OIT).

Ruchira GUPTA, présidente-fondatrice de l'Apne Aap Women Worldwide (Inde).

Gulnara SHAHINIAN, rapporteur spécial des Nations unies sur les formes contemporaines d'esclavage.

Frank WILLEMS, département Droits humains et syndicaux de l'*International Trade Union Confederation / Confédération syndicale internationale (ITUC-CSL)*.

19 h 30

Salle 450

FR – EN – ES

Séance de clôture

Intervention liminaire

Robert BADINTER, sénateur, ancien ministre de la Justice – garde des Sceaux, ancien président du Conseil constitutionnel (France) : *Contre la pénalisation de l'homosexualité*.

INTERVENANT(E)S

Jean-Marc AYRAULT, député-maire de Nantes, président de Nantes Métropole.

Souhayr BELHASSEN, présidente de la FIDH (Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme).

Jacques AUXIETTE, président du Conseil régional des Pays de la Loire.

Emmanuel DECAUX, président du Secrétariat international permanent.

Stands et expositions

EXPOSITION
Grande halle de la
Cité des congrès

Pop libre ! Liberty...

Une œuvre de **David CINTRACT** offerte au Forum de Nantes.

David CINTRACT, artiste français contemporain, est l'initiateur du mouvement *Pop libre* qui, inspiré de l'héritage d'Andy Warhol, Roy Lichtenstein, Erro et d'autres, pose un regard interrogateur et provocateur sur le monde moderne. A travers la sublimation de sujets sensibles, **David CINTRACT** nous invite à rechercher et à exprimer nos pensées, toutes nos pensées, et en toute liberté.

Profondément, et avant tout, inspiré par l'Homme, **David CINTRACT** est convaincu que l'art peut grandement contribuer à la promotion des droits et libertés et faire avancer les regards. C'est pourquoi, sensible aux problématiques de la 4e édition du Forum, il a souhaité offrir au Forum et à ses visiteurs, une œuvre unique, symbolisant, selon son regard, diverses questions que nous allons nous poser. Intitulée *Pop libre ! Liberty...*, cette œuvre nous encourage à agir ensemble pour le progrès de nos droits et libertés.

(Pour plus d'information : <http://cintract.com>)

L'œuvre de **David CINTRACT**, que les organisateurs remercient chaleureusement, est visible dans la grande halle de la Cité des congrès.

STANDS
ET EXPOSITIONS

Alliance pour la liberté et la dignité / AFD : stand (grande halle)

Amnesty international : exposition Dignité (collectif *L'Œil public*) + stand (grande halle)

Association **A6** : stand (grande halle)

Association **Femmes du monde** : stand (grande halle)

Association **France Tibet et Culture en exil** : stand (grande halle)

Association **Le Bateau pédagogique**, Nantes : Le container nomade (en extérieur sur le parvis)

Association des Maliens expulsés (AME) : stand (grande halle)

Association **Posters for tomorrow** : stand (grande halle)

ATD Quart Monde/Action mondiale contre la pauvreté : stand (grande halle)

Avocats Sans Frontières – France et École des Droits de l'Homme : stand (grande halle)

Centre culturel Nantes Espéranto : stand (grande halle)

La **CIMADE** : stand et exposition du 70^e anniversaire : stand (grande halle)

Collectif **Droits pour l'humanité** : stand (grande halle)

Collectif **Enfants étrangers citoyens solidaires** de Nantes / **RESF 44** : stand (grande halle)

Conseil consultatif des droits de l'Homme du Maroc : stand (grande halle)

Conseil général de Loire-Atlantique : exposition *Les chantiers de l'Égalité* : stand (grande halle)

Ensemble contre la peine de mort (ECPM) : stand et exposition (grande halle)

Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme / FIDH : stand (grande halle).

Institut Culturel de Bretagne : stand (grande halle)

IIDAC / Instituto Internacional para el desarollo de la Ciudadanía – Institut international pour le développement urbain (Brésil) : stand (grande halle)

Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme / LICRA : stand (grande halle)

Maison des citoyens du monde et partenaires : Espace thématique *Droits des enfants* (grande halle – mezzanine)

Médecins du monde : expositions *Exil, Exit - vivre sans-papiers en Europe* et *Opre Roma* sur la question des Roms.

Médecins sans frontière : tente sur le parvis

Nantes Métropole / Communauté urbaine de Nantes : stand (grande halle)

Oxfam – agir ici : *Oxfam mobilise les citoyens pour un monde juste et solidaire* : stand (grande halle)

Peuples solidaires : stand (grande halle)

Posters for tomorrow : exposition *Liberté d'expression* (grande halle)

Pays nantais Québec : stand (grande halle)

Région des Pays de la Loire : stand (grande halle)

Université de Nantes : Programme Lascaux, service de la Formation Continue... : stand (grande halle)

Université de Yaoundé : stand (grande halle)

INSTALLATION

Terre-plein de la rue de Valmy (le long de la ligne de busway)

Présentation de l'installation *Le container nomade*

Dans le cadre du projet *Le Bateau Pédagogique*

Le Bateau Pédagogique (reconstruction d'un bateau du commerce négrier à des fins éducatives) est un projet qui veut favoriser la mobilisation contre les discriminations et les formes actuelles de l'esclavage et, plus généralement, contre toutes les atteintes à la dignité humaine : le travail des enfants, la prostitution, l'exploitation par le travail, la traite des êtres humains... Des réalités malheureusement connues sur tous les continents...

Sensible à cette démarche, et lui-même animé des mêmes questionnements sur les problématiques de la discrimination, le racisme et l'esclavage moderne, l'artiste **Guy LORGERET** a créé *Les Femmes Nomades* en 2009. Elles seront les ambassadrices du *Bateau Pédagogique* à travers le monde en attendant, pendant et après la construction du *Bateau Pédagogique*. Elles voyageront avec *Le Container Nomade*. Labellisé par l'UNESCO (programme *La route de l'esclave*), il va parcourir le monde pour informer sur le projet du *Bateau Pédagogique*, avec l'espoir de lever les fonds nécessaires à sa construction. Invité par l'*American Museum of Creole Cultures* (AMCC), la première étape sera la région de Miami (Floride) à l'occasion du All Americas Cultural Fest-2010. Un parcours dans 18 villes de 10 États des USA s'ensuivra ainsi que dans quatre universités américaines (réseau des Écoles et universités historiquement noires / Historically Black College and Universities – HBCU's).

MARCHE

GOURMANDE

Dimanche 27 juin, en préambule du 4^e Forum mondial des droits de l'Homme

Tamarc'h : marche Nord-Sud gourmande et solidaire

L'association *Tamadi - Des voyages solidaires en milieu rural* et ses partenaires organisent, dimanche 27 juin à Nantes, une marche Nord-Sud (pour se frotter à la différence culturelle), gourmande (pour un repas nomade en cinq escales), solidaire (pour découvrir ses partenaires et rencontrer les associations nantaises engagées à leur côté) avec la participation de :

RAJAGOPAL P.V., leader indien du mouvement *Ekta Parishad* (Forum de l'Unité).

Ousmane DIALLO, de l'AOPP au Mali.

Au programme : une balade au cœur de Nantes (départ vers 10 heures et retour vers 17 heures), six pôles d'information, un repas qui se déguste au fil de la marche, deux étapes le matin, une pause au moment du déjeuner avec des temps de parole pour les invités et un pique-nique indien, deux étapes l'après-midi pour un parcours total de huit kilomètres environ.

Renseignements et inscriptions : www.tamadi.org - infos@tamadi.org – Tél. +33 (0)2 40 58 10 73

CINÉMA

Le Cinématographe, rue des Carmélites (quartier du Château)

Les droits de l'Homme sur grand écran

Programmation proposée par l'Association des Rencontres du cinéma espagnol de Nantes

- *La perdida / La perte*

Documentaire de **Javier Angulo** et **Enrique Gabriel**, Espagne – Argentine, 2009 – 98 minutes.

Argentine, années 1960-1970. De nombreux intellectuels et scientifiques sont contraints à l'exil. Douze d'entre eux, ayant réussi leur vie dans leurs pays d'adoption, témoignent. Une question demeure : à quoi ressemblerait l'Argentine si elle n'avait été dépossédée de cette brillante génération, perdue à jamais. Section *Made in Spain* du Festival international du film de San Sebastián, Espagne.

Séances :

- Mardi 29 juin à 20 heures suivie d'un débat avec **Enrique Gabriel**, coréalisateur, et **Javier de Lucas**, directeur du Colegio de España et Haut Commissaire aux Réfugiés ;
- Jeudi 1^{er} juillet à 19 heures.

- *Princesas / Princesses*

Drame de **Fernando León de Aranoa**, Espagne – 1 h 57 mn.

L'histoire de deux femmes, deux putes, deux princesses. L'une, révoltée, l'autre, déracinée. Elles se rencontrent dans un contexte tendu où les filles du quartier voient d'un mauvais œil l'arrivée de prostituées émigrées.

Séance unique : mercredi 30 juin à 21 heures.

Le Forum Hors les murs

Programmation proposée par le Festival international du film des droits de l'Homme

L'association [A]lliance Ciné propose, pour la première fois à Nantes un Festival international du film des droits de l'Homme (FIFDH), du 26 juin au 1^{er} juillet 2010.

Le film documentaire joue un rôle central dans la sensibilisation et la mobilisation de l'opinion publique. À l'occasion du 4^e Forum mondial des droits de l'Homme, le FIFDH de Nantes souhaite créer un lien entre le grand public et les problématiques soulevées par les droits de l'Homme. Plus d'information sur www.festival-droitsdelhomme.org/nantes/

Le Kortarza, (quartier Graslin)

Projections de films documentaires suivies de débats avec les acteurs associatifs locaux de la solidarité internationale dont :

Samedi 26 juin à 20 heures : *Burma VJ, reporter clandestin en Birmanie*, de Anders Ostergaard. Burma VJ relate le soulèvement de septembre 2007 contre la junte militaire au pouvoir en Birmanie. Ce documentaire a été filmé intégralement par des vidéo-journalistes birmans au risque de leur vie. La projection sera suivie d'un débat avec Info Birmanie.

Dimanche 27 juin à 18 heures : *Sortir du Nkuta*, de Céline Metzger. A travers les parcours de trois homosexuels et d'une avocate, Alice Nkom, le Cameroun se dévoile pour nous laisser apercevoir les restes d'une influence coloniale sur une tradition communautaire encore bien présente. Plus qu'un jugement de valeur, ce film cherche à mieux comprendre cette société apparemment homophobe. La projection sera suivie d'un débat.

Dimanche 27 juin à 20 heures : *Le Sang de Kouan Kouan*, de Yorgos Avgeropoulos. Dans la forêt vierge d'Amazonie, qui possède la plus grande biodiversité au monde, un crime insoupçonnable contre l'humanité vient d'être révélé. La compagnie Texaco est accusée d'avoir déversé 70 milliards de litres de déchets toxiques dans l'Amazonie équatorienne. La projection sera suivie d'un débat.

Lundi 28 juin à 18 heures : *Physiologie de l'effort*, de Amélie Labourdette et Benjamin Baudet. Originaire de Daghestan, Nariman, Aïda et leurs enfants sont demandeurs d'asile. Ils attendent la décision qui leur permettra ou non de rester en France. Oscillant entre l'espoir et le découragement, ils tentent de reconstruire ici ce qu'ils ont perdu là-bas, et s'efforcent de s'adapter à une autre langue, une autre culture, un autre quotidien.

Mardi 29 juin à 18 heures : *L'Affaire Coca Cola*, de German Gutierrez et Carmen Garcia. Deux avocats américains, Daniel Kovalick des United Steel Workers of America et Terry Collingsworth du International Rights Advocates, croient fermement que les multinationales américaines devraient être tenues responsables pour les pratiques parfois douteuses de leurs partenaires d'affaires à travers le monde.

La projection sera suivie d'un débat avec Amnesty International.

Mardi 29 juin à 20 heures : *L'ennemie publique n°1 de la Chine*, de Sylvia Nagel. Rencontre avec Rebiya Kadeer, une militante en exil qui se bat pour les droits de la minorité ouïghoure du Turkestan oriental (Xinjiang), territoire chinois depuis 1949. Le ouïghour est une langue du groupe turco-altaïque et les ressortissants de cette minorité sont musulmans. Ce qui permet de les assimiler à des terroristes potentiels et de contrer ainsi tout mouvement d'opposition. La projection sera suivie d'un débat avec la réalisatrice et Rebiya Kadeer.

Mercredi 30 juin à 18 heures : *La Province Oubliée*, de Olivier Dickinson. Entre la mer des Caraïbes et les Monts Maya se trouve le district de Toledo, connu comme La Province Oubliée du Belize, en Amérique Centrale. Durant ces vingt dernières années, les Mayas ont mis en avant leur programme d'écotourisme destiné à protéger leur forêt tropicale et leurs traditions...

La projection sera suivie d'un débat avec le réalisateur.

Mercredi 30 juin à 20 heures : *Les Pygmées Bagyéli à la lisière du Monde*, de François-Philippe Gallois. A travers le regard de trois pygmées très attachants, le film décrit les mécanismes qui, inexorablement, excluent du monde un petit peuple de chasseurs-cueilleurs. En partenariat avec l'association SOS Enfants. La projection sera suivie d'un débat.

Jeudi 1^{er} Juillet à 18 heures : *Au delà de la vengeance*, de Nathalie Rossetti et Turi Finocchiaro. En 1991, en Albanie, le fils de Luce fut assassiné : elle a décidé de pardonner le meurtrier de son fils en suivant la «Besa» prévue par le Kanun de Lek Dukajin. A travers l'expérience de Luce, ce film dresse un parcours historique, religieux et social de l'Albanie d'aujourd'hui. La projection sera suivie d'un débat.

Jeudi 1^{er} Juillet à 20 heures : *Les enfants perdus de M'Bour*, de Daniel Grandclément. Les talibés sont de jeunes enfants confiés par leurs parents à des marabouts qui doivent assurer leur éducation.

Le Forum Hors les murs

Avec le temps, cette pratique est dévoyée : des milliers d'enfants consacrent maintenant la majeure partie de leur temps à la mendicité. S'ils ne rapportent pas assez, ils sont battus.

La projection sera suivie d'un débat avec Casa Africa Brésil.

Place Sainte-Croix (quartier Bouffay)

Des projections en plein air : rendez-vous mardi 29, mercredi 30 et jeudi 1er à 22 h 30 sur la place Sainte-Croix revisitée par Aquabassimo pour des projections à ciel ouvert.

Le Live Bar

Lundi 28 juin à 21h : soirée thématique courts-métrages sur les droits de l'Homme, organisée par l'association *Kino'Arts*.

Centres Accoord

Projections dans les centres Accoord de Breil-Malville et La Pilotière.

Le FIFDH de Nantes est organisé avec le soutien de ses partenaires : la Région Pays de la Loire, le Forum mondial des droits de l'Homme, Cinéma le Katorza, Aquabassimo, ALS 44, Kino'Arts, France Bleu Loire Océan et Télénantes.

ANIMATION Quartier Bouffay

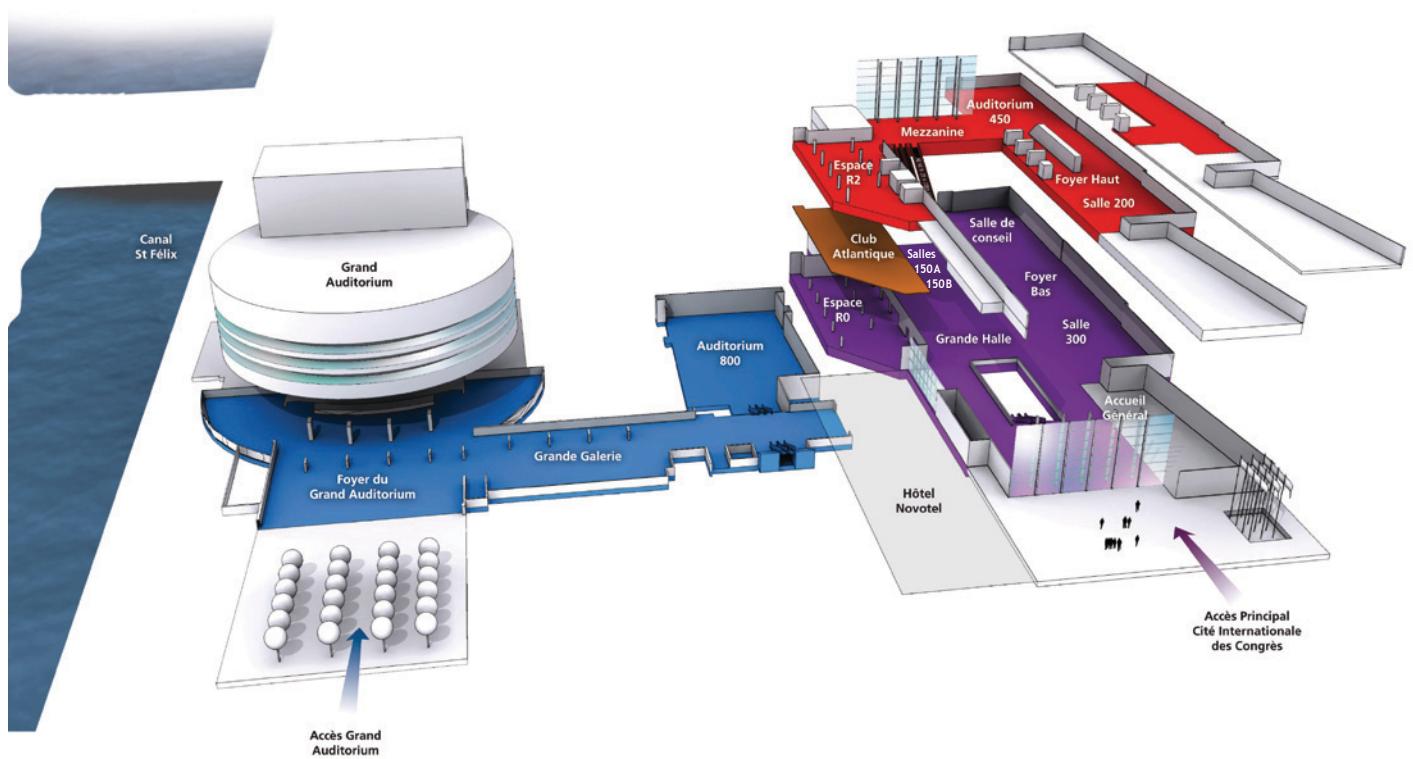
Semaine d'animation *Rues et vers l'Homme*

Avec l'intention de créer des lieux de rencontres et d'échanges, la Galerie Alain Rouzé, rue de la Juiverie, s'associe au FIFDH de Nantes et propose une semaine d'animation *Rues et vers l'Homme* sur le thème des droits de l'Homme dans le quartier Bouffay (expositions et performances d'artistes, soirées poésies, cafés citoyens...).

Notes

Notes

Trouver son chemin dans La Cité...



**Le 4^e Forum mondial des droits de l'Homme est placé sous le haut patronage de
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LES SCIENCES,
L'ÉDUCATION ET LA CULTURE (UNESCO) / SECTEUR DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

www.unesco.org



Avec le soutien du
Secteur des sciences
sociales et humaines

Il est organisé par

LE SECRÉTARIAT INTERNATIONAL PERMANENT DROITS DE L'HOMME ET GOUVERNEMENTS LOCAUX,

Secrétariat international permanent *Droits de l'Homme et gouvernements locaux*

34, rue Fouré. 44000 Nantes. T +33 (0)2 51 83 70 10. F +33 (0)2 51 84 82 75. secretariat@spidh.org

Site internet (français, english, español)

www.spidh.org

En co-réalisation avec

LA CITÉ – NANTES EVENTS CENTER,

La Cité - Nantes Events Center

5, rue de Valmy. 44000 Nantes. T +33(0)2 51 88 20 00

www.lacite-nantes.fr

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE:

- Nantes Métropole www.nantesmetropole.fr
- Région des Pays de la Loire www.paysdelaloire.fr
- Département de Loire-Atlantique www.cg44.fr
- Ministère français des Affaires étrangères et européennes www.diplomatie.gouv.fr
- Organisation internationale de la Francophonie (OIF) www.francophonie.org
- Caisse des dépôts www.caisseedesdepots.fr

ET LA PARTICIPATION DE:

- Ville de Nantes www.nantes.fr
- Cités et gouvernements locaux unis (CGLU) www.cities-localgovernments.org
- Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) /
Alliance mondiale des villes contre la pauvreté / World Alliance of Cities against Poverty – WACAP) – Genève www.undp.org
- Maison des citoyens du monde de Nantes www.maisondescitoyensdumonde.org
- Ordre des avocats / Barreau de Nantes www.barreau-nantes.avocat.fr
- Université de Nantes www.univ-nantes.fr

LE 4^e FORUM MONDIAL DES DROITS DE L'HOMME REMERCIE SES PARTENAIRES



secrétariat international permanent
droits de l'homme et gouvernements locaux
nantès, pays de la loire. france